51e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 30 26 JUILLET 1934

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

La Franc-Maçonnerie

(Premier article)

SOMMAIRE

I. La franc-maçonnerie. — Obscurité de ses origines et de son histoire. — II. Périodes anciennes de cette histoire : période légendaire, — période technique, — période politique, — période philosophique. — III. Le secret maçonnique. — Le symbolisme. — Condamnation de la maçonnerie par les papes. — IV. La maçonnerie et Frédéric II. — V. La maçonnerie en France. — VI. La maçonnerie et la Révolution française. — Sous Napoléon Ier. — VII. Sous la Restauration, la monarchie de Juillet et le Second Empire.

I

La franc-maçonnerie est à l'ordre du jour en France : ce qui ne veut pas dire qu'elle soit à l'honneur. Il y a deux choses qui doivent retenir l'attention des honnêtes gens de chez nous : la première, c'est que tous ou presque tous les personnages compromis dans le scandale Stavisky, compliqué du scandale sanglant Prince, sont des francs-maçons ; et la seconde, c'est que l'on sent que toutes les enquêtes parlementaires ou extra-parlementaires, voire judiciaires, se heurtent à une résolution de silence et de mensonge qui fait monter la colère au cœur des Français et derrière laquelle on ne peut que soupçonner l'influence maçonnique.

C'est surtout ce dernier point qui nous semble important. Les coupables que l'on découvre sont des francs-maçons et ceux que l'on ne découvre pas sont protégés par un barrage de mutisme qui ressemble étrangement à la consigne absolue qui est imposée aux francs-maçons au moment de leur initiation, la consigne jurée de ne rien révéler des secrets de la secte. Le seul fait de l'existence, au cœur de nos sociétés modernes, qui répugnent aux mystères des initiations, qui veulent que toutes les affaires publiques se traitent en clair, devant tout le monde, d'une secte puissante, redoutée, dominatrice, et dans laquelle on ne peut pénétrer qu'en jurant de ne rien dire, ce seul fait est anachronique, il est énorme, révoltant, écœurant. Il y a quelque chose de honteux, pour un grand peuple, de penser que les fils de sa politique intérieure et extérieure sont tenus, hors de tous les regards, par une puissance occulte, par des hommes voilés et masqués, en sorte que ce qui se joue sur la scène n'est qu'un trompe-l'œil et que, dans la plupart des cas, les décisions imposées aux gouvernements ont été préparées dans les Loges maçonniques ! On se demande avec stupeur comment une grande nation, éprise de clarté, de probité, d'honneur, a pu tolérer si longtemps l'emprise de ces officines de ténèbres. On a peine à croire à la réalité d'une influence aussi profonde de la franc-maçonnerie sur nos institutions, nos lois, nos courants d'opinion, aussi longtemps que l'on n'a pas constaté par une étude serrée des textes et des faits la coïncidence parfaite entre les décisions des convents maçonniques et les problèmes mis à l'ordre du jour de nos assemblées délibérantes, ainsi que les solutions adoptées par celles-ci.

Il semble que tout ce qu'il y a en France de libre, de fier, de propre, devrait se dresser contre la tyrannie trop longtemps supportée de ces adversaires de toute foi, de toute religion, de toute loyauté, de toute lumière.

Mais comme nous nous faisons une loi de ne parler de nos pires adversaires qu'avec un scrupuleux souci de vérité et de justice, nous allons essayer d'apporter, sur la maçonnerie, des faits d'histoire contrôlés, des aperçus certains, des jugements précis et mûris.

Lorsqu'il y a trente-cinq ans Georges Goyau, de sa plume alerte et vigoureuse, traçait, pour la *Revue des Deux Mondes* du 1er mai 1899, son étude intitulée : *La Franc-Maçonnerie en France* [1], il donnait l'assurance à ses lecteurs qu'il n'avait voulu s'appuyer que sur des documents incontestables, qu'il n'avait abordé l'examen de la franc-maçonnerie qu'avec l'aide des textes, « froidement, historiquement » ; mais il se voyait contraint d'ajouter : « Si l'on y constate des lacunes (dans cet exposé), qu'on veuille bien en partager la responsabilité entre l'auteur, qui a tenu à ne rien avancer sans preuves, et la maçonnerie, qui ne tient point à être connue. »

Tous ceux qui écrivent sur la maçonnerie sont obligés au même aveu. Ils ne peuvent dire que ce qui est public ou accessible aux profanes. Le fond leur échappe, en raison même du secret inviolable dont se couvre la secte. Et l'historien s'irrite en se heurtant ici, et ici seulement, à des portes obstinément closes. Cette constance dans la fuite de tous les regards autorise tous les soupçons. On ne se cache pas si soigneusement pour faire le bien. Ce n'est pas la belle vertu d'humilité qui inspire un si profond silence. Ce n'est pas par désintéressement, par modestie, par peur qu'on ne les admire et qu'on ne leur témoigne trop de reconnaissance et d'attachement, que les francs-maçons se dérobent aux curiosités extérieures. S'il s'agissait, dans leur cas, de pratiques toutes personnelles, d'agissements d'ordre privé, comme il arrive pour l'occultisme banal des tables tournantes et du spiritisme, on pourrait se conten-

[1] Publiée à part chez Perrin ; épuisée.

ter du sourire, ou du moins ne pas dépasser le blâme du moraliste ; mais les maçons pèsent sur la vie publique de tout leur pouvoir, qui est énorme, formidable, disproportionné immensément avec leurs effectifs, et encore plus avec leurs talents et leurs vertus. Et c'est cela qui soulève dans nos âmes des ferments de généreuse colère, d'indignation qui ne peut plus se contenir.

Deux importantes revues, parmi celles que nous recevons, ont consacré à la maçonnerie d'intéressants articles. La première est la *Revue de Paris*, qui dans ses n[os] des 15 janvier, 15 février, 15 avril, 15 mai et 15 juin, a publié des lettres de francs-maçons, à la manière des immortelles *Provinciales* contre les Jésuites du XVII[e] siècle. L'auteur de ces lettres supposées entre le Fr. Segouffin, vivant en province, et le Fr. Fargeot, candidat à la Présidence du Conseil, est M. de Fels. Ce sont des merveilles d'esprit, de bon sens, de finesse et d'ironie. Nous espérons bien qu'elles auront une suite et qu'on les réunira un jour, pour l'édification de l'élite pensante française sur la politique sournoise de la maçonnerie. L'autre revue est la vaillante *Revue Hebdomadaire*, qui, sous la direction énergique et avisée de M. François Le Grix, mène une si belle campagne pour la création de l'*Ordre français*, qui doit être l'Ordre de demain, c'est-à-dire un ordre républicain, supérieur aux querelles de partis, étranger aux hypocrites intrigues maçonniques, franchement spiritualiste et catholique, largement ouvert à la foule des ouvriers et des paysans que des chefs sans entrailles trompent, depuis cinquante ans, en leur promettant le paradis pour la vie présente, par le développement du progrès technique et la destruction de toute foi religieuse.

La *Revue Hebdomadaire* a commencé, dans son n° du 2 juin, à raconter l'histoire de la *Dictature de la Maçonnerie*, par la plume autorisée de M. Robert Vallery-Radot. C'est cette histoire que nous allons retracer à notre tour, en utilisant et en complétant l'exposé clair et nerveux de cet écrivain.

II

La franc-maçonnerie est une institution internationale. Mais elle a revêtu selon les époques, et revêt encore selon les pays, des traits assez différents. Si l'on possédait la liste complète de tous ceux qui en ont fait partie depuis ses origines, on resterait probablement stupéfait d'y rencontrer des noms auxquels nul ne se serait attendu. Encore maintenant, elle compte dans son sein ce qu'on pourrait appeler le groupe des naïfs et le groupe des habiles. Elle ressemble sous ce rapport à l'hérésie des Albigeois, où un petit nombre d'initiés de hauts grades traînait à sa suite une foule d'égarés. Elle conserve soigneusement, comme une enseigne précieuse, une étiquette qui couvre la marchandise, le programme philanthropique qu'elle tient de ses fondateurs. Mais comme ce programme est précisément la seule chose qu'elle permette de divulguer et dont elle aime à se vanter, on est bien obligé de croire que ce n'est pas l'essentiel de sa vie, puisqu'elle défend, sous le sceau du serment, à tous ses adhérents de trahir le secret de la société.

Il faut donc dès le principe, quand on étudie la maçonnerie, distinguer les *apparences* de la *réalité*. Il faut toujours se dire que ce qu'on voit est différent de ce qui est, que la vitrine dissimule des tiroirs soigneusement clos, que la façade ne correspond en rien à l'intérieur du Temple.

On peut distinguer dans l'histoire de la maçonnerie *quatre périodes*.

La première est une période *fabuleuse*. C'est celle des origines qu'elle s'est souvent attribuées et que personne ne prend plus au sérieux. Suivant ces légendes, la maçonnerie serait vieille comme le monde. Elle prétendait compter les années de son existence en ajoutant le nombre 4.000 à celui de l'ère chrétienne. Nous serions ainsi en l'année 5.934 de la maçonnerie ; c'est ce qu'elle appellerait l'an 5.934 de la lumière. Cela n'a pas empêché d'autres maçons de faire remonter leur société soit à Noé, soit à Salomon et à la construction du Temple, soit aux mystères égyptiens ou grecs, au pythagorisme, aux associations de thérapeutes, aux *collegia* ou *sodalitia* de maçons de l'époque romaine, aux druides, aux ordres militaires du Moyen Age et notamment à celui des Templiers. Mais il est clair que tout cet arbre généalogique est pure fantasmagorie et que le seul trait de ressemblance qui existe entre certaines des institutions qui viennent d'être nommées et la franc-maçonnerie, est celle de la *pratique du secret*. La maçonnerie a le culte du mystère, elle a le dédain du grand public, elle aime l'ésotérisme. C'est pourquoi elle voit volontiers des précurseurs et des ancêtres chez tous les amateurs de mystères de l'antiquité, qu'il s'agisse des mystères d'Eleusis ou des secrets de Pythagore, des Esséniens ou enfin de la Cabale juive. Elle tire ainsi son essence de ce qu'il y a de plus obscur et de plus trouble dans l'âme humaine, d'une véritable déviation du sens religieux. En ce sens, les francs-maçons sont des infirmes et des dévoyés spirituels, qui substituent un formalisme enfantin au culte ouvert et sain de la divinité créatrice. Nous retrouverons ce caractère un peu plus loin.

La seconde période est la *période technique* ou *artisane*. Avec cette période, nous entrons dans l'histoire concrète. L'un des plus grands érudits que la maçonnerie ait jamais eus, l'allemand francfortois Kloss, dont les travaux bibliographiques et historiques sur la franc-maçonnerie datent de 1844-1847, a parfaitement démontré que cette société tire son nom et son origine des *confréries de maçons* du Moyen Age.

Ces Confréries étaient de deux sortes. Il y avait les corporations de maçons, en général attachées à un lieu, à une cité, et soumises à des règlements corporatifs très précis, et des confréries de *francs-maçons*, c'est-à-dire de maçons non groupés en corporations et voyageant d'une cité à une autre, suivant qu'ils y étaient appelés pour la construction d'édifices publics ou privés. Le nom de « franc-maçon » apparaît pour la première fois à Strasbourg, en 1440. La construction de la cathédrale, qui se prolongea, avec des arrêts et des reprises, pendant 400 ans, fit de la grande cité alsacienne le centre principal des francs-maçons. Les papes, notamment Nicolas III, en 1278, avaient accordé des privilèges très riches aux braves maçons constructeurs des grandes cathédrales. Le patron de la confrérie maçonnique était S. Jean-Baptiste. Une grande solidarité régnait entre tous les membres de la confrérie. Et comme l'art de la construction était une sorte d'initiation, le culte du secret de la société faisait partie des traditions des maçons. Les règlements de la confrérie prescrivaient du reste à tous les membres la plus grande fidélité à la foi catholique, la fréquentation des sa-

crements, « un grand respect pour Dieu et sa Sainte Mère, et tous les saints », tout cela sous peine d'exclusion.

Des confréries de ce genre existaient, en dehors de Strasbourg, dans tous les grands centres de construction comme Cologne, Vienne, Zurich, sans parler des autres pays que l'Allemagne.

En même temps que l'art gothique passa en Angleterre, la franc-maçonnerie y pénétra également. Elle y vécut à peu près dans la ligne que l'on vient de dire.

Les francs-maçons du Moyen Age sont d'excellents ouvriers, un peu fermés au reste de la société chrétienne, mais de foi profonde et de piété solide [2]. C'est au sein de leurs confréries que les légendes des origines de la maçonnerie se sont formées. Ils faisaient remonter leur art à Charles Martel, — on ne sait pourquoi, — à Auguste, Euclide, Pythagore, Salomon, Hiram de Tyr, Nemrod, Ninus, Noé et Jubal. Dès cette époque aussi la maçonnerie écossaise se distingue des autres. Les maçons sont groupés en « loges ». Ils se divisent en apprentis, compagnons, maîtres. Il y a parmi les maîtres des grades distincts, qui se sont conservés dans la franc-maçonnerie actuelle.

En Angleterre, comme dans les autres pays, la chute du style gothique provoqua une certaine décadence de la profession maçonnique. Mais avec le XVII[e] siècle un renouveau se produisit. C'est l'époque où le style de la Renaissance se répand en Angleterre, avec Inigo Jones, le « Palladio anglais » (1572-1651). Ce style y est nommé le « style d'Auguste. » La société des maçons prend assez d'importance pour que des amateurs de l'art architectural demandent à y être reçus en qualité de « membres honoraires », comme nous dirions maintenant. Ce simple fait marque un « tournant » intéressant dans l'histoire de la franc-maçonnerie. Les « membres honoraires » sont appelés « maçons acceptés » *(accepted masons)*, tandis que les membres proprement dits se nomment « maçons actifs » *(operative masons)*. Le premier exemple du fait remonte à 1600 pour l'Ecosse et 1646 pour l'Angleterre, avec l'acceptation de Elie Ashmole.

Le grand incendie de Londres, en 1666, vint donner une activité intense à la corporation maçonnique [3]. Il fallut reconstruire la cité à peu près en entier. C'était du travail pour les maçons, — et l'on entend bien que nous entendons par là, comme c'était l'usage alors, non seulement les ouvriers maçons proprement dits, mais toute la corporation du bâtiment, y compris les dessinateurs et architectes, sculpteurs de pierre, etc. L'immense cathédrale de Saint-Paul, un des plus vastes monuments religieux du monde, fut construite, en style auguste, de 1675 à 1708, sous la direction de l'architecte Christophe Wren.

C'est alors, autour de 1680, que commence la troisième période de l'histoire de la maçonnerie, la *période politique*. C'est le moment où la haine du catholicisme reprend de plus belle en Angleterre à la suite du prétendu complot de Titus Oates. L'héritier du trône, le duc Jacques d'York, frère du roi Charles II, est menacé d'éviction. Un parti extrêmement violent se dresse contre lui ; on ne veut à aucun prix d'un papiste sur le trône d'Angleterre. La corporation maçonnique est tellement forte, en raison des appuis qu'elle reçoit des partis politiques gravitant autour de la couronne et se disputant le pouvoir, que le duc d'York essaie de la mettre dans son jeu. Mais elle est au contraire violemment protestante et anticatholique. Il se voit contraint de rechercher l'alliance de la maçonnerie écossaise, qui accepte effectivement de le soutenir. La maçonnerie anglaise n'en est que plus acharnée contre lui. Les événements tournent contre Jacques II ; il est contraint de renoncer au trône et de s'enfuir devant son propre gendre, Guillaume d'Orange. Ce fut la Révolution de 1688.

Guillaume d'Orange avait souligné l'importance politique de la maçonnerie en se faisant lui-même recevoir *maçon*. Mais lorsque les temps agités furent passés et que la cathédrale Saint-Paul fut achevée (1708), la confrérie tomba brusquement. Les maçons ne trouvaient plus de travail. Leur prestige s'écroula aussi vite qu'il avait grandi. La corporation était sur le point de se dissoudre ; il ne restait à peu près plus d'ouvriers proprement dits. Les « maçons acceptés », qui n'étaient que des amateurs d'architecture ou d'intrigues politiques, prirent la résolution de fusionner les 4 loges qui restaient dans Londres en une seule Grande Loge, qui se donnerait pour but, non plus la construction des édifices matériels, mais la construction du Temple symbolique de l'humanité. La maçonnerie allait entrer dans sa dernière phase, celle qui se poursuit encore. Elle avait été une association d'ouvriers et de constructeurs, puis une association semi-artisane semi-politique, elle allait devenir une secte philosophique.

C'est au cours de l'an 1716, sous le règne de Georges I[er], que le projet de fusion, déjà agité au temps de la reine Anne, fut activement poussé. Il aboutit, au jour de la fête patronale des maçons, *le 24 juin 1717*. Cette date mémorable marque le commencement réel de la maçonnerie actuelle. Ce jour-là fut fondée, à la brasserie de l'Oie et du Rôti, sous le Grand-Maître Antoine Sayer, la première Loge.

III

On remarquera que la franc-maçonnerie a conservé des traces de tous les caractères qui ont marqué les diverses périodes de son histoire.

De la légendaire origine qu'elle s'attribue, elle garde le culte du secret. Ce n'est pas pour elle qu'il a été dit : « Ce que vous avez entendu à l'oreille, *prêchez-le sur les toits !* » Si l'Evangile est une doctrine de franchise et de grand air, la consigne maçonnique est une règle de silence et de dissimulation. Nul doute que ce ne soit l'une des principales raisons de sa force. Nous reviendrons plus loin sur cette explication de sa formidable influence.

De la seconde période, elle conserve les noms de ses membres, de certains des grades qui les distinguent, des groupements qui les constituent. Les mots de loge, d'apprenti, compagnon, maître, expert, intendant des bâtiments, et une quantité de locutions

[2] En Angleterre pourtant, le mot *franc-maçon* paraît s'être opposé à celui de *brute-maçon (freemason* et *roughmason)*, le premier désignant le metteur en œuvre de la pierre de taille et le second celui de la pierre brute. Le nom de franc-maçon se restreignait de la sorte aux constructeurs d'édifices soignés, « en pierres de taille », et non en matériaux ordinaires. La plus ancienne constitution connue des francs-maçons anglais date du XV[e] siècle (entre 1429 et 1445) et elle est en vers.

[3] Le sinistre avait duré 4 jours, du 2 au 5 septembre. Il avait détruit 400 rues, 13.000 maisons, 90 églises. Londres était déjà très riche, mais les maisons en bois y dominaient encore.

maçonniques rappellent la langue des ouvriers maçons du Moyen Age. En langue maçonnique, on appelle le pain, pierre brute, — le sel, sable, — l'assiette, tuile, — le couteau, glaive, — le verre, canon, terme qui s'est répandu partout, — le vin, poudre rouge, — le vin blanc, poudre forte, — la bouteille, barrique, — l'eau, poudre blanche, — une circulaire de loge à loge, une planche, etc. [4].

C'est aussi de cette seconde période que la maçonnerie tient l'usage de l'équerre, du compas, du niveau, du maillet, de la règle. Elle s'est attachée à découvrir un symbolisme philosophique ou politique dans ces divers instruments, et comme il y a des symboles en toutes choses, elle n'a pas eu de peine à y arriver [5].

Enfin de la troisième période de son histoire, celle que nous avons nommée la période politique, la maçonnerie, devenue secte philosophique, a gardé et récemment développé à outrance le penchant marqué qu'elle avait eu à se mêler aux affaires de l'Etat et à faire sentir son influence dans les événements politiques.

Un pas important fut fait en 1721, sous le Grand-Maître Payne [6], lorsqu'un des membres de la nouvelle secte, le prédicateur de la cour, James Anderson, presbytérien d'origine, fit adopter 38 Ordonnances, que le Grand-Maître avait extraites des anciens écrits des loges maçonniques. Ces Ordonnances, révisées par Anderson, furent définitivement adoptées en 1723. Elles formèrent la Constitution de la nouvelle maçonnerie anglaise. Cette Constitution rappelait l'origine fabuleuse de la maçonnerie, sans mettre en cause l'authenticité des traditions corporatives sur ce point, puis elle résumait à grands traits l'histoire de la maçonnerie à Londres, jusqu'en 1723, et les obligations (charges) des maçons anciens. Mais ces obligations prennent un tout autre caractère sous la plume d'Anderson. Il n'est plus question de fidélité à l'Eglise du Christ ; une tolérance universelle s'affirme dès le début :

« Le maçon est tenu, dit la première règle, d'obéir à la loi morale, et s'il comprend bien son art, il ne sera ni un négateur insensé de Dieu, ni un libertin irréligieux. Alors que les maçons étaient obligés jadis de faire partie de la religion de leur pays ou de leur nation, quelle qu'elle fût, on estime maintenant plus raisonnable de ne les obliger qu'à la religion sur laquelle tous les hommes sont d'accord et de leur laisser le choix de leurs opinions particulières, c'est-à-dire de les obliger à être des hommes fidèles, en d'autres termes, des hommes d'honneur et de droiture, quelles que soient les dénominations ou convictions par où ils puissent différer. Par là, la maçonnerie devient le centre de l'union entre les hommes et le moyen par lequel la fraternité peut être établie entre les personnes qui, sans elle, seraient contraintes de demeurer éloignées les unes des autres. »

La seconde règle précise que les maçons doivent obéissance au pouvoir civil, mais que nul ne doit être expulsé de la Loge pour avoir participé à une Révolution. La sixième règle, — qui n'a guère été observée dans la suite, — exclut de la Loge toute discussion sur la politique ou la religion. Finalement, l'amour est signalé comme formant le fondement et la base, le ciment et la gloire de cette antique confrérie.

Il ne faut pas croire cependant que la maçonnerie anglaise ait versé aussitôt dans le déisme libre-penseur. Sans doute, il y avait une grande affinité entre l'esprit de la maçonnerie nouvelle et celui de la libre-pensée. De part et d'autre on cherchait, par delà les querelles des sectes, un terrain commun où les hommes de bonne volonté pussent se rencontrer. La libre-pensée et la maçonnerie sont nées l'une et l'autre de la lassitude des discussions théologiques, en un pays qui avait été particulièrement divisé par les dissensions religieuses. Mais les documents de l'époque, au moyen desquels on peut se faire une idée du symbolisme rituel des maçons anglais, prouvent que leurs rites conservaient une couleur chrétienne assez prononcée.

Il fut établi, en 1723, qu'aucune Loge ne pourrait introduire un changement quelconque dans la maçonnerie sans l'assentiment de la Grande-Loge, et d'autre part qu'aucune Loge nouvelle ne pourrait se fonder sans avoir reçu sa Constitution de la Grande-Loge. Le mouvement se répandit avec assez de rapidité. Entre 1723 et 1766, on compte 480 Loges nouvelles, dont 208 dans la banlieue de Londres, 178 dans le reste de l'Angleterre, 94 sur le continent. La situation privilégiée reconnue à la Grande-Loge de Londres eut pour résultat de n'y faire admettre que des personnages que leur fortune ou leur rang social mettait hors de pair [7].

Pendant que la Grande-Loge anglaise faisait ainsi de rapides conquêtes, la Grande-Loge écossaise recevait aussi des recrues, si bien que l'on comptait, à la fin du XVIIIe siècle, 207 Loges en Ecosse, et 65 du même rite sur le continent.

L'expansion si prompte d'un tel mouvement, les réunions secrètes qu'il provoquait, l'indifférence aux dogmes particuliers que l'on y affichait, tout cela ne pouvait manquer de rendre en de nombreux pays la maçonnerie suspecte soit à l'Eglise, soit à l'Etat. On s'étonne surtout de ce qu'elle apporte de nouveau dans les relations entre les hommes et des hommes envers l'Etat. C'est qu'en effet, comme le dit très bien M. Vallery-Radot, « l'égalité entre les frères, à quelque condition qu'ils appartiennent, et qui se traduit par le principe du vote par tête, l'obéissance absolue aux décisions prises en commun et le secret

[4] Un rituel maçonnique, dressé par le maçon Minot, et publié en 1897, règle, par exemple, la façon dont les Frères, « après avoir fraternellement partagé la *pierre brute* et le *sable*, doivent, en scandant leurs *tuiles* avec leurs *glaives*, porter certaines santés avec des *canons* de *poudre rouge* ou de *poudre forte*, tempérée, s'ils le veulent, par les *barriques* de *poudre blanche* qui sont à leur disposition. » (Cité par Goyau, *op. cit.*, p. 18).

[5] Voici, à titre d'exemple, comment le Rituel Blatin, publié en 1895 pour la reconnaissance conjugale, utilise ces divers symbolismes. Les jeunes époux étant admis dans la loge, le Vénérable s'écrie : « Frère qui portez l'équerre, venez déposer sur cette table ce symbole de la rectitude et de la précision qu'une famille de maçons doit s'efforcer d'apporter dans ses pensées, dans ses paroles et dans ses actes... Frères qui portez le niveau, déposez sur cette table le symbole de l'égalité qui doit régner dans un ménage de maçons, etc. » (Cité par Goyau, p. 8 et s.).

[6] Ne pas confondre avec le révolutionnaire connu Thomas Payne, qui ne naquit qu'en 1737.

[7] Il y eut, à vrai dire, quelques tentatives de schisme entre les Loges, mais ces tentatives aboutirent régulièrement à des réconciliations. L'une des plus marquantes de ces dernières fut celle qui se produisit, en 1813, sous la présidence du duc de Sussex, Grand-Maître de la Grande-Loge anglaise. Une nouvelle Constitution fut publiée, à la suite de cet événement, en 1815.

qui doit en être gardé, l'aide obligatoire apportée au frère en détresse, même s'il est rebelle à l'Etat, forment déjà tout l'essentiel de leur esprit. »

Dans la situation sociale qui régnait en Europe à cette date, il y avait là un ferment révolutionnaire. L'obligation redoutable du secret permettait d'enfler le péril que ce ferment faisait courir à la société. C'est ce qui explique les condamnations des papes. Clément XII entra le premier dans la voie de la répression. Le résident anglais à Florence y avait fondé une Loge en 1733. Dès 1735, une Loge semblable se créait à Rome même ; elle ne comptait que peu d'adhérents et c'étaient pour la plupart des partisans du prétendant anglais Charles-Edouard, ce qui semble indiquer qu'il s'agissait d'une Loge de rite écossais. Le pape Clément XII publia, le 28 avril 1738, une Constitution condamnant formellement la franc-maçonnerie.

Il est intéressant de savoir ce qu'il y trouvait de répréhensible. La Bulle papale expose avec précision l'esprit, les tendances et l'organisation de la maçonnerie. Elle insiste surtout sur deux points qui motivent la condamnation : d'une part, des hommes de toute religion ou toute secte se réunissent à la Loge, forment entre eux une société étroite, acceptent des lois et des statuts spéciaux et se donnent ainsi l'apparence de se contenter d'une morale purement naturelle, indépendante de toute révélation divine, comme si la religion révélée était superflue ou facultative ; — d'autre part, ils se lient par un serment solennel prêté sur la Bible et sous la menace de peines terribles, à l'obligation de ne jamais rien révéler de ce qui aura été dit ou fait au cours des réunions de la Loge. Un tel serment est immoral en soi ; car il peut y avoir obligation de conscience de révéler ce qui a pu se dire ou se faire dans une réunion maçonnique. Le pape frappe donc d'excommunication tous les adhérents aux sociétés secrètes maçonniques. La Bulle, du reste, fut renforcée d'un édit pour les Etats pontificaux, interdisant la maçonnerie sous peine de mort suivie de la confiscation des biens [8].

Mais la condamnation pontificale n'avait pas empêché, en d'autres pays, la diffusion de la maçonnerie. Il est très curieux d'observer que le clergé même trouve politique d'entrer dans les Loges. C'est le cas, par exemple, dans le royaume de Naples. Une lettre confidentielle du ministre Tanucci, en date du 21 juillet 1751, nous apprend que « toute l'armée, la cour, l'administration et même le clergé sont pleins de francs-maçons ». A la tête de la Loge de Naples se trouve le prince de San Severo. Tanucci nous assure qu'il avait réussi à persuader le confesseur du roi, l'archevêque Bolanos, de l'invalidité des censures du pape contre la secte, pour cette raison que celle-ci était parfaitement innocente de tous les crimes dont on la chargeait. Dans l'intervalle, Benoît XIV, un illustre canoniste, avait succédé à Clément XII, et il passait pour avoir désapprouvé la Bulle de son prédécesseur. Ce bruit contribuait à anéantir tous les effets de la condamnation papale. Benoît XIV se plaint, dans une lettre au cardinal de Tencin, que San Severo a trompé le roi de Naples, et qu'à Paris les Loges sont publiquement tolérées. Une autre lettre nous fait savoir que les francs-maçons de Nîmes et de Montpellier ont organisé des fêtes qui leur ont gagné des adhérents, que des gens d'Avignon, ayant pris part à ces fêtes, ont tenté d'organiser une Loge dans les Etats du pape, sous le nom de « Société du bonheur », et que l'archevêque a dû l'interdire.

Benoît XIV demandait au cardinal de faire au roi Louis XV des représentations à ce sujet. C'est pour toutes ces raisons que le pape crut devoir démentir publiquement les rumeurs qui avaient circulé sur ses propres sentiments. Il confirma donc les condamnations portées par son prédécesseur, dans une Bulle datée du 18 mars 1751. Nous apprenons qu'à la même époque, l'Espagne compte déjà 97 Loges ; les plus grands personnages du royaume, d'Aranda, Campomanes, Nava del Rio, en faisaient partie. Bien loin d'obéir aux ordres du pape, les hommes d'Etat feignaient de trouver Rome bien en retard. L'ambassadeur de Savoie, La Marmora, écrira en 1768 : « Il est bien étonnant qu'on ignore ou qu'on paraisse ignorer à Rome la révolution qui s'est faite dans les idées à cet égard en Europe, depuis quelque temps. »

A cette époque, donc, la maçonnerie savait déjà se mettre au ton du jour, flatter la mode et se dissimuler sous les apparences inoffensives d'une société de philanthropie. Au surplus, elle était loin de présenter partout le même caractère. En France elle avait été introduite dès 1725 par Ramsay et surtout par Lord Derwentwater (Radclyffe). Mais, en ces débuts,

« la maçonnerie n'y paraît d'abord que prétexte à banquets, à réunions galantes où grands seigneurs et grandes dames, ballerines et philosophes, hommes de lettres et maîtres à danser, s'amusent aux légendes templières et aux rites des rose-croix, jusqu'au moment où d'Angleterre, d'Allemagne, de Suisse et même de Danemark, de Suède et de Russie, — où la théosophie de Swedenborg faisait fureur, — affluent en France les apôtres bigarrés du Grand-Œuvre, qui commencent à ordonner ce chaos brillant. Les Anglais retiennent le beau monde, les Allemands rassemblent les philosophes et les Suisses se chargent des financiers. Ils n'ont tous à la bouche que les mots de philanthropie, de vertu, de bonheur, de science, cependant qu'ils enseignent en sous-main à leurs initiés l'Art royal, c'est-à-dire l'art de propager la nouvelle doctrine de l'égalité des hommes, par un réseau bien serré de correspondances, de mots d'ordre, d'agents secrets, d'intrigues, de rumeurs, qui deviendra bientôt le système nerveux de l'Europe, sous le nom d'opinion, et changera en moins de cinquante ans sa façon de sentir et de penser. »

La maçonnerie marche tellement dans les voies du siècle où elle se trouve qu'on peut aussi bien écrire l'histoire d'un pays ou d'un temps, — depuis celui de sa fondation, — sans parler d'elle ou au contraire en la montrant toujours au premier rang. L'expansion de l'esprit philosophique qui aboutit à l'*Encyclopédie*, chez nous, à la « philosophie des Lumières », en Allemagne, à la suite de Wolff, au déisme, à la lutte acharnée contre l'Eglise catholique et contre toutes les religions révélées, se serait peut-être produite sans la maçonnerie. On ne peut pas dire, en toute certitude, qu'elle y eut une part prépondérante ou décisive. Mais il est sûr qu'elle favorisa ce mouvement de la façon la plus puissante.

Ceux qu'on nomme chez nous les « philosophes », c'est-à-dire le clan de Voltaire, de d'Alembert, Dide-

[8] La Bulle amena, à Florence, l'intervention de l'Inquisition. Un procès fut engagé contre le poète Crudeli, secrétaire de la Loge locale. Il fut emprisonné le 16 avril 1739 et condamné l'année suivante à la rétractation et au bannissement.

rot et de leurs émules, furent tous des « initiés » des loges. Celles-ci dispensaient déjà la célébrité, faisaient et défaisaient les réputations, servaient d'intermédiaires entre les capitales et les provinces, essaimaient en une foule de petites sociétés secondaires, académies, salles de lectures, et autres associations de ce genre, qui donnaient le mot d'ordre à tout un peuple, sans qu'on sût d'où il était parti.

Le mot fameux de Voltaire, ce mot que l'on trouve dans toutes les lettres qu'il écrit à des initiés comme lui : « Ecrasons l'infâme, » tantôt en clair, tantôt en abrégé, et qui est comme le refrain de sa vie, c'était un mot d'ordre maçonnique. On sait que « l'infâme » c'était l'Eglise catholique. La dissimulation cependant couvre cette passion anticléricale, toutes les fois que c'est nécessaire. La même plume qui trace sans relâche l'exclamation sacrilège, saura tracer aussi, à l'occasion, une lettre pleine de flatterie au pape Benoît XIV, coupable pourtant d'avoir condamné, par la Bulle de 1751, la franc-maçonnerie. Il semble bien que cette dissimulation, cet art de donner le change, de couvrir les pires desseins des apparences les plus inoffensives, d'user des grandes vertus machiavéliques, c'est-à-dire du mensonge, de la ruse, de la fourberie, soit l'un des grands secrets de la force de la maçonnerie.

Aussi, ce sont les grands disciples de Machiavel, au XVIIIe siècle, qui comprennent le mieux le jeu maçonnique et qui savent le mieux manier cet admirable instrument de grandeur. Quel fut le meilleur disciple de Machiavel, en ce siècle-là ? N'importe quel étudiant d'histoire répondra : FRÉDÉRIC II. Son cas est tout à fait frappant ; il mérite un instant d'examen.

IV

La première Loge d'Allemagne avait été créée à Hambourg en 1737, sous le nom de Loge d'Absalom. Une députation de cette Loge vint recevoir solennellement comme franc-maçon, à Brunswick où il s'était marié, le prince héritier de Prusse. C'était le 14 août 1738. Ce prince faisait déjà l'admiration des philosophes. Il disait à qui voulait l'entendre qu'il était l'un des leurs. Il promettait de vivre selon l'idéal humanitaire commun à la secte maçonnique et à la secte philosophique. L'enthousiasme de cette clique redouble en 1739, lorsque Frédéric publie un petit livre, rempli de sagesse et de belles maximes, intitulé : *Antimachiavel*. Frédéric a fait une étude personnelle des théories froidement ambitieuses de l'écrivain italien. Il réfute avec indignation ce réalisme politique dont Machiavel faisait la loi essentielle du « Prince ». Il emploie les plus belles formules pour traduire ses propres principes de gouvernement : « Le roi est le premier serviteur de son peuple ! Son premier souci doit être de poursuivre la justice ; son second, de défendre ses sujets contre toute menace extérieure, même s'il doit affronter la guerre pour défendre ses droits. » Voltaire, que Frédéric flattait beaucoup alors, fut chargé par lui de surveiller l'impression de l'ouvrage chez Van Duren, à La Haye. Certains passages ayant été jugés compromettants, Voltaire voulut les retirer ; Van Duren s'y refusa, et il fallut faire une seconde édition, expurgée par Voltaire, et qui fut répandue sans nom d'auteur. Le cardinal de Fleury en reçut un exemplaire par les soins de la marquise du Châtelet. Il ne fut pas dupe de l'anonymat, pas davantage des bonnes intentions de l'auteur, et il écrivit à Voltaire : « Quel que soit l'auteur de cet ouvrage, s'il n'est pas prince, il mérite de l'être et le peu que j'en ai lu est si sage, si raisonnable, et renferme des principes si admirables, que celui qui l'a fait serait digne de commander aux autres hommes, *pourvu qu'il eût le courage de les mettre en pratique. S'il est né prince, il contracte un engagement bien solennel avec le public.* » (Lettre du 4 nov. 1740).

Il est à remarquer qu'au moment où le cardinal de Fleury écrivait cette lettre, la condition du prince Frédéric de Prusse avait bien changé. Son père, le Roi-Sergent, était mort dans les atroces souffrances de l'hydropisie, sans une plainte, comme un loup, le 31 mai 1740. Frédéric II était monté sur le trône, à 28 ans, en pleine possession de son génie et de sa force. Quinze jours plus tard, il avait écrit à Voltaire une lettre en vers français, où on lisait ces mots édifiants, mais bien maçonniques, par le rationalisme religieux qui s'y trouve :

> Mon devoir est mon Dieu suprême,
> Qu'il entraîne de soins divers !
> Quel fardeau que le diadème !
> Quand ce Dieu sera satisfait,
> Alors dans vos bras, cher Voltaire,
> Je volerai plus prompt qu'un trait...

Naturellement, Frédéric lançait un édit sur la tolérance : « Il faut, disait-il, laisser chacun devenir heureux à sa façon. »

Soudain, tout change. On apprend, le 20 octobre, la mort de l'empereur Charles VI. Machiavel alors triomphe dans le cœur du sage roi de Prusse. Il n'a pas un instant la pensée de rester fidèle à ses maximes pacifiques et humanitaires ; il n'écoute que la voix de l'ambition et de la gloire, au sens machiavélique du mot. L'histoire couronne les conquérants ; elle retentit du fracas des victoires ; elle tresse des lauriers au succès. Elle s'inquiète peu des moyens, ne veut voir que la fin. Décidément Machiavel avait raison. Les maximes maçonniques, qui ne sont que l'Evangile laïcisé, sont bonnes pour la parade ; elles ne valent rien pour les combats de la vie, ou plutôt, elles servent infiniment à voiler de grandes phrases les pires instincts de puissance ! Frédéric écrit donc à Voltaire : « C'est le moment d'un changement total de l'ancien système de politique. » (26 octobre 1740). Pendant que les prétendants alignaient leurs parchemins et faisaient marcher leurs diplomates, Frédéric levait des troupes. Il avait compris qu'ici-bas la force et la ruse sont les grandes maîtresses de la politique et il ordonna l'occupation de la Silésie.

On sait la suite. Mais vous croyez peut-être qu'après ce démenti si violent aux maximes humanitaires qu'il professait dans son *Antimachiavel* et grâce auxquelles il attirait les bénédictions de tous les francs-maçons d'Europe, Frédéric allait avoir la pudeur de se retirer de la maçonnerie, de se mettre en sommeil ? Erreur ! Et c'est là que se révèle le génie maçonnique dans toute sa perfection. A peine arrivé au trône, Frédéric avait fondé une Loge à Berlin. La guerre de Succession d'Autriche battait son plein lorsqu'il éleva cette Loge au titre de Grande-Loge et voulut en être le Grand-Maître (1744) [9].

[9] C'est depuis ce temps-là que tous les rois de Prusse, jusqu'à Guillaume II exclusivement, ont été francs-maçons. Et encore Guillaume II avait-il délégué, pour tenir sa place, le prince Frédéric-Léopold de Prusse.

Mais que pensez-vous que fit Voltaire, lui aussi franc-maçon convaincu et philosophe illustre, et par dessus le marché éditeur de l'*Antimachiavel ?* Voici ce qu'il écrivait, le 13 mars 1741, à son ami Cideville :

Vers les champs hyperboréens,
J'ai vu des rois dans la retraite,
Qui se croyaient des Antonins,
J'ai vu s'enfuir leurs bons desseins
Aux premiers sons de la trompette.
Ils ne sont plus rien que des rois,
Ils vont par de sanglants exploits
Prendre ou ravager des provinces.
L'ambition les a soumis.
Moi, j'y renonce ; adieu les princes,
Il ne me faut que des amis...

Puis lui parlant de l'*Antimachiavel,* il continue en prose : « Je ne sais pas pourquoi on veut cacher aux hommes qu'il y a un roi qui a donné aux hommes des leçons de vertu. Il est vrai que l'invasion de la Silésie est un héroïsme d'une autre sorte que celui de la modération tant prêchée dans l'*Antimachiavel.* La Chatte métamorphosée en femme court aux souris dès qu'elle en voit, et le prince jette son manteau de philosophe et prend l'épée dès qu'il voit une province à sa bienséance... Puis, fiez-vous à la philosophie ! »

Mais cela n'empêche pas Voltaire de célébrer, dès qu'il le peut, les exploits de son « Marc-Aurèle » dans une lettre pleine de flatteries écrite à Frédéric le 25 mars 1741.

V

Nous nous sommes étendu sur ce cas de Frédéric, car il nous semble plus typique que tous les autres. L'esprit maçonnique s'y voit au naturel : de grandes protestations de sagesse et d'humanitarisme, et dès que l'ambition ou l'intérêt commande, le cynisme le plus raffiné et le plus complet. Qu'on regarde la chose du côté de Frédéric ou du côté de Voltaire, elle a exactement le même visage.

La maçonnerie apparaît dès lors comme l'incarnation du machiavélisme dans l'ère moderne. Et c'est peut-être là que se trouve la véritable explication de ses succès politiques. Quiconque n'a pas l'esprit de Machiavel, quiconque croit sincèrement à la valeur des mots : droiture, honnêteté, désintéressement, justice, ne peut aboutir à rien dans le domaine politique. Il est désarmé d'avance.

Avant d'aller plus loin, il importe de signaler, parmi les moyens d'action de la franc-maçonnerie, la haine implacable qu'elle porte à tous ceux qui la contrecarrent. C'est justement l'un des traits les plus frappants de sa physionomie morale. Il n'y a rien de plus terrible que ces philanthropes, quand on n'est pas de leur avis. La franc-maçonnerie a toujours prêché *la tolérance*. C'est, pourrait-on dire, son grand cheval de bataille, pour ne pas dire son « dada » favori. Elle s'est fait une réputation de largeur d'esprit avec cela. Or, il suffit de regarder d'un peu près son action réelle, pour se rendre compte que cette tolérance n'a jamais été pour elle qu'une formule vide, un principe pour l'usage externe, une loi qu'elle a voulu imposer à ses adversaires, mais qu'elle-même a toujours outrageusement violée. Sa règle au contraire est la lutte sournoise, mais acharnée, contre les dogmes. Comme le dit très bien Robert Vallery-Radot, rencontrant les mêmes faits que nous-mêmes : « Naturellement, cela s'appelle la tolérance, pour les profanes ; mais pour les adeptes, cela se traduit et s'écrit, en signes convenus : « Ecrasons l'infâme », l'infâme étant l'Eglise qui doit céder la place à la nouvelle révélation, cette Philosophie dont ils ont plein la bouche. »

Enfin, on se rappellera que la multiplication des grades, dans la franc-maçonnerie, qui s'est opérée au début du XVIII^e siècle et surtout en France, avait pour but de répondre à cette manie du galon qui est l'un des grands leviers d'action des habiles sur les ambitieux, dont le concours leur est nécessaire. La *Realencyklopädie*, dont l'article sur la franc-maçonnerie *(Freimaurerei)* date de 1899, fait ici une remarque assez juste. Après avoir noté que la franc-maçonnerie, en pays protestant, fut la conséquence naturelle du foisonnement des sectes, une sorte de terrain neutre sur lequel déistes et libres-penseurs, fatigués des querelles théologiques, convinrent de se rencontrer, elle ajoute : « Dans les pays catholiques, la maçonnerie fut le moyen commode que l'on choisit pour se soustraire à la tutelle de la hiérarchie ecclésiastique. En ces pays, où nul clergé protestant ne formait contrepoids à l'autorité du clergé, la Loge a pris la forme d'une *Contre-Eglise*, en sorte que la haine de la papauté contre la maçonnerie et la crainte qu'elle éprouve à son sujet, comme en face d'une incarnation de Satan, sont aisées à comprendre. »

Cet article est protestant. Le mot *haine* qu'il emploie en parlant de la papauté, la *crainte* qu'il lui attribue décèlent cette origine. Mais le fond reste vrai : en France, en Italie avant le fascisme, la maçonnerie a pris la forme d'une Contre-Eglise. Les seigneurs plus ou moins libertins de l'époque qui a suivi la Régence, se sont jetés dans la maçonnerie et ils ont été heureux et fiers de revêtir dans les Loges des titres qui flattaient leur vanité. Ces adversaires de toute superstition avaient la manie de *pontifier*. Le fameux secret qui couvrait les Loges servit le plus souvent à préserver du ridicule, devant le grand public, des cérémonies d'une puérilité sans exemple. L'historien allemand Steitz, dans l'*Encyclopédie de Herzog, pour la Théologie et l'Eglise* (protestante), a distingué, au sujet de cette multiplication des grades maçonniques, deux périodes, au cours du XVIII^e siècle, en France. Alors qu'en Angleterre on s'était contenté le plus souvent des trois degrés inférieurs *(apprenti, compagnon* et *maître),* en France on se plut à rechercher dans les souvenirs des Ordres militaires des degrés qui pussent s'adapter à la religion maçonnique. De 1740 à 1774, selon Steitz, ce sont les grades des *Ordres de chevaliers* (Templiers surtout) qui ont été introduits. De 1774 à 1789, ce furent au contraire des grades d'*origine théosophique et magique.* Ramsay, en introduisant la maçonnerie en France, avait imaginé de soutenir qu'elle ne faisait que continuer l'Ordre de Saint-Jean de Malte, sous une forme moderne. Puis, comme cette fiction rencontrait peu de créance, il avança que l'on continuait les Templiers. A l'entendre, sept chevaliers du Temple, et parmi eux le maréchal de l'Ordre, d'Aumont, auraient réussi, lors des persécutions de Philippe le Bel, à se réfugier en Ecosse, dans l'île de Mull, et là, déguisés en maçons, ils auraient continué leur Ordre, sous les symboles employés dans la confrérie des artisans du bâtiment. Cette légende permettait aux seigneurs élégants de Paris et de la cour de ne pas se considérer comme déshonorés d'entrer dans une société de

« maçons », c'est-à-dire de vulgaires « goujats » ou bâtisseurs de maisons. Ramsay et Radclyffe (lord Derwentwater) étaient de nobles écossais et ce fut la maçonnerie écossaise qu'ils répandirent d'abord chez nous. Il n'y eut que 3 nouveaux grades jusqu'à 1742. Les Loges de ce temps-là avaient surtout pour but de préparer la restauration des Stuart, en Angleterre et en Ecosse. Mais après la défaite de Charles-Edouard à Culloden, en 1746, ses partisans se consolèrent en créant de nouveaux grades dans la maçonnerie et le choisirent malgré lui comme Grand-Maître du Temple. Le 24 novembre 1754, le chevalier de Bonneville fonda, à Paris, un chapitre des hauts-grades maçonniques, qui fut appelé le *chapitre de Clermont*, parce qu'il avait son siège à l'hôtel de Clermont. En 1756 fut créé le chapitre des *Chevaliers de l'Orient*, à l'usage des bourgeois enrichis, qui se montraient avides de titres mirifiques.

En 1758 apparaît le chapitre *des empereurs d'Orient et d'Occident*, où cette manie des titres prend un développement extraordinaire : on y trouve 25 grades différents. C'est alors seulement que sont créées les appellations toujours en usage de « Maître parfait, — Chevalier de Royal-Arche, — Souverain Prince-Rose-Croix. » On trouve ensuite, à la Loge de Strasbourg, en 1760, le titre mirobolant de « Chevalier de l'Aigle-Souverain Prince-Rose-Croix ».

Ne croyez pas que l'évocation de toutes ces inventions où le grotesque le dispute à l'enfantillage, soit inutile pour l'intelligence de l'histoire de la maçonnerie et pour l'explication de ses succès. Il semble bien en effet qu'il y ait dans la maçonnerie, au-dessous des profiteurs et des ambitieux à la Machiavel, les solennels benêts qui aiment surtout les décorations et que l'on gagne ou retient dans la société (dont ils n'attendent rien pour eux-mêmes) par l'appât des titres ronflants. Il serait inintelligent de croire que tous les maçons sont de la même sorte et portent dans les Loges les mêmes aspirations intimes. De même qu'il y a quantité de degrés dans la hiérarchie maçonnique, il y a quantité de nuances dans la mentalité maçonnique. Et cela dès le principe, aussi bien que de nos jours.

Vallery-Radot observe d'abord avec raison que « le secret est bien gardé et n'est livré que *de degrés en degrés*, selon l'initiation ; » puis il ajoute, décrivant la variété des dupeurs et des dupes :

« Il y a des « lumières » accommodées à toutes les vues ; pour la clientèle de robins, de gens de plume, de caillettes et de magistrats qui se piquent de « philosophie », il y a le rationalisme, le sensualisme et le matérialisme, tous les échantillons de la boutique encyclopédiste ; — pour les superstitieux et les petites folles qu'excite le merveilleux à bon marché, il y a les pitreries de Cagliostro et les baquets de Mesmer ; — pour les esprits avides de haute spéculation religieuse, comme Joseph de Maistre (qui fut aussi franc-maçon quelque temps), il y a l'ésotérisme de Martinez Pascalis et de ses disciples, Willermoz et Claude de Saint-Martin. Tout cela, dupeurs et dupés, tourbillonne, cabale, rêve, discourt, s'indigne, dénonce, calomnie, prie ou blasphème, s'exalte, s'effraie, se rassure, avec le vague sentiment de terreur délicieuse que l'Idée qui les fait délirer va transformer le monde. »

De temps à autre, le gouvernement royal prend peur. La création de la Grande Loge anglaise, sous le Grand-Maître Louis de Bourbon, comte de Clermont, a soulevé de si vives discussions que Louis XV interdit toutes les Loges en 1767. Mais dès 1771 c'est un prince du sang, le duc de Chartres (qui sera duc d'Orléans et dont la Révolution fera Philippe-Egalité, le père de Louis-Philippe), qui ressuscite la maçonnerie. Toutes les Loges le choisissent comme « Souverain Grand-Maître » de tous les conseils, chapitres et Loges écossaises de France. C'est lui qui réunit tous les dignitaires des Loges en un chapitre supérieur, qu'il nomme Grand-Orient de France, et comme des discussions s'élèvent entre ce chapitre et l'ancienne Grande-Loge, il le proclame « Seul et unique Grand-Orient de France ».

A partir de 1774, la maçonnerie donne dans l'occultisme, qui devient à la mode. Elle y était préparée par son culte du secret. On délaisse alors les souvenirs du Temple de Salomon, ou ceux de l'Ordre des Templiers, pour se jeter dans la théosophie, la cabale magique, l'alchimie. Les maîtres dont s'inspirent les Loges sont le comte de Saint-Germain, Casanova, Cagliostro. Qui sont donc ces personnages ?

Le comte de SAINT-GERMAIN, qu'il ne faut pas confondre avec son homonyme, le ministre de la guerre de Louis XVI (1775-1777), est une sorte d'aventurier, dont les origines nous sont inconnues. Il avait une mémoire prodigieuse, un bagout extraordinaire, une assurance imperturbable, de grandes manières. Il fut présenté à Madame de Pompadour et à Louis XV par le maréchal de Saxe. Il étonna la cour, de 1750 à 1760, par le charme de sa conversation et par les prétentions les plus extravagantes. Il se disait le contemporain du Concile de Trente et prétendait posséder un élixir de longue vie : ce dernier trait soulevait parmi les badauds de Versailles les espoirs les plus passionnés. On le courtisait, comme une femme, pour avoir son secret. Il fut obligé de quitter Paris brusquement en 1760, passa en Angleterre où il fit fureur, puis en Russie, enfin en Allemagne, où il réussit à s'implanter à la cour du landgrave de Hesse qu'il dominait complètement et chez qui il devait mourir, en 1784. Il avait gardé dans les Loges des partisans fanatiques ; on ne jurait que par lui. Les grands adversaires des dogmes avaient soif de foi ; ils la fixaient sur cet aventurier !

CASANOVA, lui, ne fut qu'un habile metteur en scène, joueur adroit, magicien subtil, homme aux galanteries innombrables. Il avait eu toutes sortes d'aventures. Sa vie était un roman où ne manquaient ni les épisodes scabreux, ni les conspirations ténébreuses, ni les cachots, notamment à Venise et plus tard à Barcelone.

Le succès de cet homme parmi les maçons est un signe de jobardise achevée, chez un grand nombre des adeptes de la secte. Si les catholiques se sont laissé berner, à la fin du siècle dernier, par un « fumiste » tel que Leo Taxil, les francs-maçons n'ont pas de reproche à leur faire, en se souvenant de leur engouement pour les deux personnages qui viennent d'être nommés et pour celui dont il nous reste à dire un mot.

Le comte Alexandre de CAGLIOSTRO aurait pu répondre à la question historique : « Qui t'a fait comte ? » — « Moi-même ! » Il se nommait tout simplement Joseph Balsamo. Sa vie n'est pas plus connue que celle de ses deux devanciers. Il fut boutiquier, frère lai, infirmier, médecin dans un Ordre religieux, d'où on le chassa pour inconduite notoire. Il vécut d'escroqueries, promenant partout le secret

de « l'eau de Jouvence » et se faisant par ce moyen une réputation énorme. Il n'arrive à Paris qu'en 1785 et obtient un succès formidable dans les milieux maçonniques, qu'il fréquente assidûment. Il institue même dans la société une secte nouvelle qu'il appelle la « maçonnerie égyptienne ». Il fut impliqué dans l'affaire du Collier en 1786, envoyé à la Bastille, puis exilé la même année. Il n'était jusque-là qu'un prophète maçon, il allait devenir martyr, car, s'étant risqué à Rome, il y fut arrêté en 1789 comme illuminé et franc-maçon, condamné à mort, mais sa peine fut commuée en prison à perpétuité. Ce ne fut pas, du reste, une prison terrible. Il mourut, croit-on, au château de Saint-Léon, près de Rome, en 1795. Cagliostro, à Paris, se donnait comme disciple du comte de Saint-Germain, qu'il prétendait continuer.

C'est sous l'influence de ces trois personnages que la maçonnerie de la fin du XVIIIe siècle se donna pour mission la découverte des secrets de la nature.

Dans un Congrès ou Convent général des francs-maçons de tous pays et de tous rites, tenu à Paris en 1787, on proclama la théosophie, l'alchimie, la cabale et la magie divine, sciences aussi réelles que les autres sciences de la nature, mais en laissant entendre que leurs secrets ne pouvaient être dévoilés que selon les degrés d'initiation et étaient enfermés dans les symboles des cérémonies correspondant aux divers grades.

Le Grand-Orient tint, vers le même temps, un Convent réformiste à Lyon et adopta une nouvelle Constitution appelée « Code maçonnique des Loges réunies et rectifiées de France ». A la veille de la Révolution, le Grand-Orient seul comptait 636 Loges affiliées. Mais sur ce nombre, 513 étaient françaises. C'est dire que notre pays avait acquis une formidable prépondérance dans le mouvement maçonnique européen. Et cela aide à comprendre que ce soit en France qu'ait éclaté la Révolution.

VI

Dans quelle mesure peut-on et doit-on attribuer à la maçonnerie l'éclosion de la Révolution française ? C'est là un problème bien délicat à trancher.

Le regretté Auguste Cochin s'y était attaché avant la Guerre. Ce n'est pas le lieu de retracer ses longs et patients travaux. Rappelons seulement qu'il parcourut pendant treize ans, de 1901 à 1914, une grande partie de la France, de Quimper à Epinal, d'Arras à Marseille, visita 41 départements, fouilla les procès-verbaux des loges locales, usant de ruse pour se faire communiquer les pièces que la plupart du temps détenait l'archiviste ou l'instituteur du lieu [1]. « Etudiant les prodromes de la Révolution, en Bretagne, écrit Vallery-Radot, il remarque que l'hypothèse du peuple alerté par le bruit public et s'assemblant spontanément pour délibérer sur l'intérêt général, ne peut résister à la critique. Le « bruit public » dont on parle tant, est tout simplement une « mise en demeure par circulaires de prendre connaissance de certains imprimés et d'y adhérer. L'enthousiasme attendit partout, pour éclater, l'arrivée des pièces de Rennes et n'éclata pas quand le courrier manqua. » C'est là un fait attesté par la teneur même de la plupart des arrêtés, prouvé par la date des autres. »

Représentons-nous donc bien l'action maçonnique dans l'éclosion révolutionnaire. La Loge groupe, en province, les bourgeois qui se piquent de lumières, les médecins, les avocats, les officiers royaux (propriétaires de leur charge, comme on le sait), les rentiers désœuvrés, les petits gentilshommes, parfois même des ecclésiastiques aux idées « libérales ». Cette Loge est en communication avec la Grande-Loge de Paris. Les divers rites sont sans doute rivaux les uns des autres, — rite écossais (dont les grades sont tirés des Templiers), — rite anglais ou Grand-Orient (dont les grades se rattachent surtout au chevalier mythique Rosenkreuz, du XVe siècle), — rite égyptien, fondé par Cagliostro, — mais ils ont les mêmes idées ou à peu près, ils se distinguent par une égale horreur de toutes les religions révélées. Le Convent international de 1785, sous la présidence du duc d'Orléans, a bien précisé le but que l'on poursuit dans la maçonnerie : « La destruction des erreurs (entendez : des religions) ...et la découverte des vérités maçonniques ou intimement liées avec la maçonnerie (entendez : la pratique de la théosophie et de la magie). » Mais les dirigeants des Loges, alors comme aujourd'hui, font servir les frères des grades inférieurs à leurs idées ou ambitions politiques. La maçonnerie est un instrument politique de premier ordre. Les hommes qui méditent un bouleversement de l'ancienne monarchie, un transfert de souveraineté dont la nation sera nominalement bénéficiaire, mais dont ils auront eux-mêmes tout le profit, ces hommes-là sont tous des francs-maçons, Mirabeau, Lafayette, au premier rang. On sait que le duc d'Orléans aspire à remplacer Louis XVI et à opérer, au profit de la branche cadette, cette substitution qui se fera effectivement en 1830. Tous ces gens-là ignoraient qu'ils jouaient avec le feu [2].

Au moment où s'ouvre la période des difficultés financières pour la monarchie française, ce sont les Loges qui répandent le mot d'ordre : réunion des Etats-Généraux. Quand les élections se font, les Loges ont partout leurs candidats. Partout elles dressent des programmes, ce que nous appelons en histoire, les cahiers de bailliages. Necker, qui est franc-maçon lui aussi, est bien au courant de tout ce qui se passe. Croyez-vous qu'il avertit le roi, qu'il dirige l'opinion publique, qu'il agit en homme d'Etat qui a un plan d'action et qui veut tout au moins sauver ce qu'il y a de solide et de durable dans les anciennes institutions ? Non, il ne bouge pas. Lorsque Malouet lui écrit pour lui proposer un cahier-type à répandre dans les bailliages, pour donner au peuple de France l'impression qu'il est au moins gouverné, il refuse d'écouter cet excellent conseil. Mais pendant ce temps-là, les Loges agissent :

« En novembre 1788, note Cochin, toute la France demande le doublement du tiers aux Etats, en janvier le vote par tête ; en mars, toute la France envoie des doléances si semblables qu'on les croirait rédigées sur le même canevas, par le même pamphlé-

[1] Il se donnait pour disciple d'Alphonse Aulard, ce qui n'était pas un mensonge à proprement parler, bien qu'il eût des idées entièrement opposées à celles de son ancien professeur.

[2] Et l'histoire des francs-maçons d'alors n'a rien appris à ceux d'aujourd'hui. La haine de l'Eglise les aveugle. Ils ne voient pas, ces prudents et habiles bourgeois, madrés et calculateurs, qu'ils créent les instruments de leur ruine, qu'ils se préparent à eux-mêmes et à la nation les plus tristes aventures.

taire philosophe, car les paysans, eux aussi, parlent philosophie dans leurs cahiers, pour rester à l'unisson. Au milieu de juillet, au moment de la Grande-Peur, toute la France se croit menacée par les brigands et prend les armes ; à la fin du mois, toute la France se rassure : il n'y avait pas de brigands. Mais la garde nationale était sortie de terre en cinq jours : elle obéissait au mot d'ordre des clubs et les communes restent armées. »

En tout cela, apparaît un concert d'ensemble, que dirige un invisible chef d'orchestre : c'est la maçonnerie.

Mais il serait naïf de croire que son action a tout prévu, tout calculé, qu'elle va continuer à diriger le mouvement qu'elle a voulu, préparé, lancé à fond, et dont elle attend pour elle-même de si grands résultats. Ce serait dans l'histoire un vrai scandale si de telles conspirations devaient toujours et partout réussir.

Le rôle de la maçonnerie s'efface à partir du moment où les grands mouvements populaires ont été déclanchés par elle. M. Vallery-Radot croit que l'on doit attribuer même la Terreur à la maçonnerie. Oui, sans doute, en tant que conséquence lointaine, peut-être entrevue par les francs-maçons, mais non certes telle qu'elle s'est produite. Lorsque le frère maçon Jean Bon disait, au Grand Convent de 1920 : « La Société des Jacobins, qui a été le grand auteur de la Révolution française, n'était pour ainsi parler que l'aspect extérieur de la Loge maçonnique. Ce qu'ont fait les Jacobins pendant les cinq immortelles années de 1789 à 1794, nous pouvons et nous devons le refaire, si le danger revient... », il exagérait sûrement et montrait son ignorance de l'histoire. Mais il avait raison pour ce qui est du point de départ. Nous dirions volontiers, pour préciser les idées, que la maçonnerie fut cause de la Terreur, absolument comme, de nos jours, la maçonnerie est cause du communisme, qu'elle a engendré, dont elle a favorisé le développement, pour qui elle montre des complaisances étonnantes et qui cependant la détruira si jamais il est vainqueur, comme il l'a déjà fait en Russie.

Par contre, on doit se souvenir que sur 605 députés du Tiers-Etat, il y avait 477 francs-maçons. Il faut noter aussi les paroles prononcées à la Loge *Parfaite Union*, de Rennes, le 23 juillet 1789 :

« Mes très chers Frères, s'écriait l'orateur Corbin de Pontbriand, le triomphe de la liberté et du patriotisme est le triomphe le plus complet du véritable maçon. C'est de vos temples et de ceux élevés à la véritable Philosophie que sont parties les premières étincelles du feu sacré qui, s'étendant rapidement de l'Orient à l'Occident, du Midi au Septentrion de la France, a embrasé les cœurs de tous les citoyens... La magique Révolution qui, sous nos yeux, s'opère en si peu de jours, doit être célébrée par les disciples fidèles du véritable Maître avec un saint enthousiasme dont les profanes ne peuvent partager les douceurs... Qu'il est beau, mes très chers Frères, le jour où un roi citoyen vient annoncer qu'il veut commander à un peuple libre et former de son superbe empire une vaste Loge dans laquelle tous les bons Français vont être véritablement frères ! »

L'excellent homme croyait probablement à la vérité de ce qu'il disait. La maçonnerie a toujours contenu de braves gens, à l'esprit « fort », aux idées courtes, que les grandes phrases exaltent et grisent.

Mais bientôt la Révolution dépassa les limites que les Loges lui avaient tracées. C'est bien à ces adeptes de toutes les magies qu'il faut appliquer la phrase connue sur l'apprenti-sorcier qui ne sait plus comment enchaîner de nouveau les forces qu'il a su faire sortir de leur prison. Lisez les listes d'émigration, et aussi les listes de la guillotine : elles sont pleines de noms maçonniques. Les idoles furent vite renversées : la mort prévint, pour Mirabeau, la désaffection générale du public, mais Necker, Lafayette, Barnave, Pétion, Sieyès, initié de haut grade, Duport et tant d'autres connurent, après l'heure éphémère de la popularité, l'oubli, la menace et parfois la mort elle-même. Les Loges se vident, les réunions sont suspendues, l'influence passe aux clubs populaires. Les francs-maçons savent d'ordinaire évoluer à temps : ils abandonnent la Loge et se font orateurs du club. En février 1793, Philippe-Egalité, ci-devant Grand-Maître, parlera de la maçonnerie au passé : « Je m'étais affilié à la franc-maçonnerie parce qu'elle m'offrait une image de l'égalité, absolument comme je m'étais attaché aux Parlements, parce qu'ils m'offraient une image de la liberté. Maintenant, j'ai échangé le fantôme pour la réalité ! »

Il y avait dans ces paroles un double aveu : celui du pouvoir formidable de la franc-maçonnerie avant la Révolution, et celui de sa décadence en 1793.

Nous retiendrons donc deux choses au sujet de la Révolution : c'est que la maçonnerie l'a faite, mais aussi qu'elle a failli y périr. Et nous devrons ajouter aussitôt ceci : ce furent des maçons, surtout Tallien et Barras, qui firent la réaction thermidorienne, et ce fut sous leur égide que le Grand-Orient renaquit de ses cendres, dès 1795. En 1800, il était en pleine floraison.

Sous le Consulat, les francs-maçons abondent parmi les hauts dignitaires de l'Etat. Il est probable que Napoléon lui-même avait été affilié. Ses frères Joseph, Lucien, Louis, Jérôme, son beau-fils Eugène de Beauharnais firent partie de la société. M. Pariset, dans l'*Histoire de France* de Lavisse [3], nomme encore parmi les francs-maçons de l'Empire : Augereau, Bernadotte, Berthier, Kellermann, Macdonald, Marmont, Masséna, Murat, Ney, Oudinot, soit au moins 10 maçons sur les 25 premiers maréchaux. Les généraux Beurnonville, Lauriston, Maison, qui devinrent ensuite maréchaux, étaient aussi des francs-maçons. Dans les fonctions civiles, Cambacérès, Fouché (qui s'en serait voulu de manquer une si belle occasion de saisir des secrets d'Etat), le sénateur comte de Valence, Siméon, Muraire, Grégoire, Talleyrand, — parmi les anciens nobles, Choiseul-Praslin, de Luynes, Stanislas de Girardin, — parmi les savants et hommes de lettres, Bouilly, Boïeldieu, Lacépède, Lalande, Alexandre Lenoir et bien d'autres encore, — appartenaient à la maçonnerie. On remarque cependant un changement assez notable dans le recrutement. Les anciens nobles se font rares ; ils ont tout de même compris que la Révolution avait marqué une limite entre eux et la bourgeoisie triomphante. Ils avaient vu couler le sang des leurs, pendant la Révolution, alors que les maçons bourgeois avaient su, en général, prendre leurs sûretés à temps. C'est maintenant l'armée qui fournit le plus de recrues, avec le corps des fonctionnaires ; la plupart des corps de troupes eurent leur Loge ambulante.

[3] *Histoire de la France contemporaine*, t. III, p. 294.

Jusqu'à 1804, le Grand-Orient resta seul maître du terrain. Il avait réalisé l'unité maçonnique à son profit. Mais, soudain, on apprit que l'empereur venait d'autoriser la création d'un Suprême Conseil du 33e degré, avec Louis Bonaparte comme Grand-Maître. Ce Suprême Conseil était la résurrection de l'ancien Ordre écossais. Le fils de l'amiral de Grasse, le comte Alexandre de Grasse-Tilly, avait rapporté secrètement d'Amérique et des Iles le rite écossais, qui avait aussi porté les noms de « rite de perfection, ordre de Heredom, système des hauts degrés, du Prince du Royal Secret, des chevaliers et de l'empereur d'Orient et d'Occident. » Mais l'opposition entre le nouveau rite du Suprême Conseil et le Grand-Orient fut de courte durée. Les maçons étaient inquiets à l'approche du sacre de l'empereur par le pape ; ils sentaient leurs idées mises en péril par ce rapprochement entre les « deux moitiés de Dieu » sur la terre ; ils résolurent de réaliser eux-mêmes l'union entre eux. Il est probable, d'autre part, que l'empereur avait calculé les moyens d'annexer la maçonnerie et de la mettre sous cloche, en plaçant à sa tête un membre de sa famille. Quoi qu'il en soit de ces machinations où l'esprit de Machiavel se retrouvait de part et d'autre, il y eut des pourparlers chez Kellermann. Le Grand-Vénérable du Grand-Orient, qui était alors Roëttiers de Montalau, consentit à s'effacer derrière Joseph Bonaparte qui fut nommé Grand-Maître. Louis, son frère, devint son adjoint. Tous les grands dignitaires, naturellement, assistèrent au sacre. Et au lendemain de la cérémonie ils se réunirent en un Convent des deux rites où l'union fut votée par un concordat, en date des 3-5 décembre 1804. Un an plus tard, Cambacérès prenait la place de Louis comme Adjoint au Grand-Maître du Grand-Orient, et l'année suivante, en 1806, il devenait aussi Souverain Grand-Maître Commandeur du Suprême Conseil du rite écossais. « Le choix était excellent, dit M. Pariset, Cambacérès était solennel, soucieux d'étiquette, diplomate avisé et philosophe sincère. Il présida aux tenues avec une dignité convaincue. En sa personne, il réalisa l'union des rites et la concorde régna jusqu'à la fin de l'Empire [4]. »

La maçonnerie connut alors une véritable puissance. L'obédience du Grand-Orient s'étendait, en 1804, à 300 ateliers ; en 1806 à 664 ; en 1810 à 1161 ; enfin en 1814 à 1223, dont 886 Loges et 337 Chapitres, tant du rite français que du rite écossais. Ce furent probablement ses plus gros effectifs.

Pie VII renouvela contre elle les condamnations de Clément XII et de Benoît XIV, le 13 août 1814, quelques jours après avoir rétabli les jésuites. Il n'en restait pas moins que le règne de Napoléon avait été pour elle un âge d'or. C'est en ce sens que l'on peut dire que Napoléon a consacré la Révolution. Il a laïcisé définitivement l'Etat. Il a mis toutes les religions sur le même pied, il les a assujetties au pouvoir civil, en réduisant les membres des divers clergés à la situation de fonctionnaires salariés. Mais la véritable religion de l'Etat sera désormais, le plus souvent, la religion maçonnique, un vague déisme rationaliste qui saura se changer, le moment venu, en un rationalisme athée. Il y a lieu de retenir cette constatation triomphante d'un certain Bazot, qui fut secrétaire du Grand-Orient :

« A Paris, dans les départements, dans les colonies, dans les pays réunis, dans les armées, les plus hauts fonctionnaires publics, les maréchaux, les généraux, une foule d'officiers de tout grade, les magistrats, les savants, les artistes, le commerce, l'industrie, presque toute la France dans ses notabilités, fraternisait maçonniquement avec les maçons simples citoyens. *C'était comme une initiation générale.* »

Il semble bien, du reste, que la maçonnerie ait trahi le rude conquérant qui avait fait sa fortune. Il fut abandonné par elle, surtout après le mariage autrichien, et ce ne fut pas l'une des moindres causes de sa chute retentissante. De Maistre, qui avait suivi sa politique de près à cet égard, avait fort bien dit : « *Est-il chef ou dupe, ou peut-être l'un et l'autre, d'une société qu'il croit connaître et qui se moque de lui ?* »

Si l'on veut comprendre quelque chose à l'histoire du XIXe siècle, aux révolutions qui l'ont marquée, aux alternatives de restauration et de rechute religieuse qui ont caractérisé l'époque post-napoléonienne, il faut noter ceci, qui est la clef de tout le mystère : quand il s'est agi de créer l'organisme nouveau de l'instruction publique en France, c'est-à-dire d'organiser l'avenir par la préparation de l'enfance et de l'adolescence française, Napoléon a prêté l'oreille à des francs-maçons. L'Université napoléonienne a été une institution maçonnique. Chaptal et Champagny proposaient le retour des Oratoriens, des Bénédictins de Saint-Maur, des Frères de la Doctrine chrétienne et voulaient leur confier l'éducation de la jeunesse. Ce furent les maçons Lebrun, Fontanes, Fourcroy qui l'emportèrent. Le vieux rêve maçonnique de Condorcet se réalisait [5].

VII

C'est grâce à cette puissante organisation de l'Université de France selon les principes de la maçonnerie d'alors, — déiste, rationaliste, anticatholique, mais extérieurement tolérante, — qu'aucune restauration totale du vieil esprit catholique français n'a pu s'accomplir.

Louis XVIII était un esprit très fin, très pénétrant, du point de vue machiavélique, c'est-à-dire selon les normes de la politique moderne. Il était très convaincu de la valeur immuable de ses droits et ne subissait qu'à contre-cœur le régime constitutionnel. Mais il n'avait ni la force, ni la volonté de remonter la pente descendue par ses ancêtres, les Rois très chrétiens. Chez lui, la foi chrétienne était rongée par une sorte de scepticisme bienveillant et illogique. Il lui manquait la flamme. Il croyait à

[4] C'est sous l'inspiration de Cambacérès que le Grand-Orient tente alors le ralliement de toutes les formes de la maçonnerie. N'oublions pas en effet qu'en dehors des deux grandes branches, le rite du Grand-Orient et celui d'Ecosse, il y avait de nombreuses sectes maçonniques : le rite de Narbonne, à 10 degrés, et qui fut affilié au Grand-Orient en 1806, peut-être le rite de Martinez, sûrement des Sophisiens, la Société du Réveil de la Nature, l'Ordre Templier de la Miséricorde, le cercle des Philochoréites, les Chevaliers bienfaisants de la Cité-Sainte, les Philadelphes, etc., bref toute une flore bizarre, dont le caractère essentiel est, si l'on peut dire, la cryptogamie, c'est-à-dire le culte des unions secrètes.

[5] Nous ne disons pas que l'Université n'ait compté que des maîtres francs-maçons. A Dieu ne plaise ! Mais nous disons que sa Constitution initiale fut essentiellement maçonnique et que toute l'histoire française en a porté et en porte encore les conséquences.

l'adresse, à l'habileté manœuvrière entre les partis, c'est-à-dire à Machiavel plus qu'à la vertu transformante de l'Evangile. Ce furent deux francs-maçons, Talleyrand et Fouché, qui lui ouvrirent le chemin du trône. Et s'il les écarta assez vite, pour satisfaire l'opinion royaliste et pour se libérer de la reconnaissance qu'il leur devait, ce fut pour tomber sous l'influence d'un homme qu'il traitait avec la tendresse d'un père pour son enfant, d'un homme en qui il retrouvait ses tendances, ses vues, ses manières d'aborder les problèmes politiques, et cet homme était un franc-maçon : LE DUC DECAZES. Par ce choix d'une sorte de fils adoptif de sa pensée, Louis XVIII révèle à l'histoire ses préférences personnelles. Pour comprendre le subtil Louis XVIII, en dépit de sa fidélité extérieure aux enseignements et aux pratiques de l'Eglise, il faut étudier Decazes.

Qui est donc ce personnage ?

Il était né à Saint-Martin-de-Laye, dans la Gironde, aux dernières années de l'Ancien Régime (1780). Il fut d'abord avocat à Libourne, puis, sous l'Empire, juge au tribunal de la Seine (1806). Sa fortune politique commença par la faveur de Louis Bonaparte, qui en fit un « conseiller de cabinet » en Hollande. Il sera un peu plus tard conseiller à la Cour d'appel de Paris. Mais voici que sombre la puissance napoléonienne ; Decazes se rallie aux Bourbons. Fouché, un maître de tout premier ordre, lui passe la police en juillet 1815. En septembre, son titre de préfet de police se change en celui de ministre de la police. Il gagne la faveur du roi, qui s'amuse aux rapports de son département. En janvier 1819, Decazes est ministre de l'Intérieur, président du Conseil en novembre. Il représente dans les conseils du roi « le libéralisme ». C'est le mot de passe de la maçonnerie du temps. Sans doute, il se propose un but qui est juste : « royaliser la nation, et nationaliser le royalisme. » Mais il ne voit pas que l'autorité royale ne peut trouver un fondement solide que dans l'autorité tout court et que l'autorité ne s'établit, logiquement, que sur le respect qu'engendre une conception « religieuse » à la fois du commandement et de l'obéissance. Imbu des idées maçonniques, Decazes pratique à l'égard de l'Eglise une politique faite de déférence purement formelle, d'adhésion distante et froide, jointe à une défiance profonde, à une volonté bien arrêtée de tenir le clergé en laisse, tout comme l'aurait voulu un Talleyrand ou un Mirabeau.

C'est du reste cet état d'esprit que l'on trouvera chez tous les hommes d'Etat catholiques du siècle. Ils sont catholiques de nom et parfois de pratique extérieure, mais ils freinent sur la puissance d'expansion catholique, sur l'apostolat du clergé. Ils veulent une Eglise correcte, mais asservie, une religion honorée, mais sans zèle intempestif. Ils ont peur de l'Esprit. Sous la Restauration, on peut bien dire que, pour les sphères officielles, la religion ne fut qu'une façade. C'est de quoi enrageait Lamennais. C'est dans cette glace que Lacordaire essaya de jeter quelque rayon de chaleur. Decazes fut le plus fort, parce qu'il eut soin de maintenir l'Université napoléonienne sans en changer fondamentalement les principes [6].

Decazes était tombé du pouvoir en 1820, à la suite de l'assassinat du duc de Berry, dont on le rendait responsable, injustement quant au fait, avec raison quant à la création d'une ambiance. Ce fut lui qui exigea des professeurs de séminaires l'enseignement des Quatre articles de 1682. Il arriva au plus haut grade de la maçonnerie : il fut 33e !

La maçonnerie alors ne cesse de déclamer contre le « parti-prêtre ». Ce sont les *missions* dans les campagnes et les grandes villes qui ont surtout le don de l'exaspérer. Elle provoque généralement des incidents que les préfets royalistes, souvent de la même école et de la même liste que les préfets de l'Empire, ont encouragés en sous-main, pour avoir l'occasion de prendre des arrêtés contre la liberté religieuse.

En outre, en marge de la maçonnerie officielle, se développe une maçonnerie révolutionnaire, sous le nom de *charbonnerie* [7]. Elle se recruta d'abord parmi les membres jeunes de la Loge. C'étaient des professeurs, des étudiants, des employés de commerce. Bientôt le carbonarisme grandit par l'afflux des anciens officiers de l'Empire. On avait soif de conspirer. Cousin le philosophe et Augustin Thierry se firent les propagandistes acharnés de la nouvelle société, qui attira bientôt tous les éléments actifs de la franc-maçonnerie. On compta parmi les « charbonniers » des hommes tels que Jouffroy, l'auteur de *Comment meurent les dogmes*, Lafayette, d'Argenson, de Corcelles, Manuel, Fabvier. On ne savait pas bien ce que l'on voulait dans ces groupes obscurs. Les uns étaient bonapartistes, les autres révolutionnaires. L'on n'était d'accord que dans la haine de la religion et de la monarchie [8].

Mais dans toute la politique d'alors, il n'est question que de calculs matériels, de ménagements de l'opinion, de concessions habiles aux ennemis de l'ordre, jamais de l'emploi des grands moyens spirituels, c'est-à-dire tout simplement de la pleine liberté laissée à l'apostolat de l'Eglise catholique et de suppression des privilèges exorbitants de l'Université. Il y eut surtout de petites mesures d'exclusion, de taquineries envers tel ou tel professeur, par exemple Guizot et Royer-Collard, quelques menues faveurs envers le clergé, qui le rendirent encore plus impopulaire ; il n'y eut rien d'une politique hardie d'union entre le trône et le peuple, par l'intermédiaire des institutions religieuses.

Aussi la Révolution de 1830 n'eut-elle aucune peine à emporter le trône branlant d'un Charles X. « Ne croyez pas que trois jours aient tout fait, écrivait le maçon Dupin l'aîné. Si la Révolution a été si prompte et si subite, c'est qu'elle n'a pris personne au dépourvu, mais nous l'avons faite en quelques

[6] La messe existait dans les lycées, on s'y rendait à l'appel du tambour, mais on y portait secrètement des livres obscènes pour les lire durant l'office et les communions sacrilèges abondaient. La thèse du chanoine Garnier sur Frayssinous a fort bien fait connaître ces dessous odieux de la vie scolaire au temps de la Restauration.

[7] Selon M. Vallery-Radot, elle aurait été importée d'Italie en France le 1er mai 1821, par la Loge des *Amis de la Vérité*, à Paris, sur l'initiative du futur saint-simonien Bazard. *L'Histoire de France* de Lavisse, par la plume de M. Charléty, nomme avec Bazard, Flotard et Buchez, comme membres du Conseil de la Loge en question qui introduisit la Charbonnerie.

[8] On sait que les plans de conspiration n'aboutirent qu'à la ridicule affaire des Quatre Sergents de la Rochelle. Les comparses furent frappés, les parlementaires furent épargnés. On n'osa toucher ni à Lafayette, ni à d'Argenson, les plus compromis. La charbonnerie disparut par suite de ses propres divisions, plus que par l'énergie gouvernementale.

jours parce que nous avions une clé à mettre à la voûte et que nous avons pu substituer un nouvel ordre de choses complet à celui qui venait d'être détruit. » Cette clé, c'était l'avènement de Louis-Philippe, le fils du régicide maçonnique, Philippe-Egalité. La monarchie de juillet est une seconde période de prépondérance pour la maçonnerie, comme le premier Empire. Talleyrand, Laffitte, le duc Dalberg, qui avaient ourdi la Révolution au profit de la branche d'Orléans, étaient maçons. Thiers avait été charbonnier ; ce fut son journal, *Le National*, qui mena la campagne. C'était le frère-maçon Marmont qui commandait les troupes de défense et qui conseilla à Charles X de déguerpir, ainsi que les maçons Odilon Barrot et le maréchal Maison. C'était le maçon Lafayette qui commandait les troupes de l'insurrection. Le 10 octobre 1830, 23 Loges célèbreront, à l'Hôtel-de-Ville, le triomphe du frère Lafayette.

Et tous ces bourgeois, qui s'enrichissent des inventions de la technique et du machinisme, tiennent le peuple esclave de salaires misérables, provoquant ainsi la naissance de cette religion du désespoir qui se nomme le marxisme. L'opération par laquelle la maçonnerie a créé l'esprit révolutionnaire de gauche, qui menace actuellement la civilisation mondiale, se décompose en deux temps : arracher au peuple sa foi, célébrer constamment, contre la religion traditionnelle, la grandeur de la Science, du Progrès, du Bonheur physique tel que la technique pourra le procurer dans un prochain avenir, détruire par conséquent toutes les aspirations spirituelles de l'humanité, — premier temps ; — puis, par les lois, par les coalitions habiles, par l'omnipotence des principes du libéralisme dans l'économie politique, tenir le peuple éloigné des avantages de ces inventions, le lier à la machine, faire de lui l'armée des rouages engagés dans la productivité nouvelle, s'enrichir à ses dépens et soulever peu à peu dans son cœur des orages de haine aboutissant à cette lutte des classes qui est l'âme de la Révolution de gauche, dont seule pourra nous préserver la Révolution de droite, si nous pouvons la faire, mais qui ne devra être qu'une Révolution de l'Esprit, de l'Evangile, de la Bonté, de la Miséricorde envers les humbles, de rigueur envers les prophètes de la maçonnerie trompeuse, une grande remontée de la doctrine du Christ.

Nous ne pouvons suivre M. Vallery-Radot dans tous les détails de sa revue historique. Il montre la maçonnerie partout à l'œuvre. C'est elle qui a fait la Révolution de 1848 et lui a donné des retentissements et des rejaillissements dans toute l'Europe. Le gouvernement provisoire qui a remplacé la monarchie de Louis-Philippe n'est pas au pouvoir depuis un mois qu'il reçoit une solennelle députation du Grand-Orient. Parmi les membres du gouvernement, il y a des maçons importants qui sont les frères Crémieux, Garnier-Pagès, Pagnerre.

Le frère Bertrand, représentant du Grand-Maître, prononce un discours où l'on remarque ces mots : « Les francs-maçons ont porté de tout temps sur leurs bannières ces mots : Liberté, Egalité, Fraternité. En les retrouvant sur le drapeau de la France, ils saluent le triomphe de leurs principes et s'applaudissent de pouvoir dire que la Patrie entière a reçu par vous la *consécration maçonnique*. »

Et au nom du gouvernement, le frère Crémieux répond :

« Citoyens et Frères du Grand-Orient, le gouvernement provisoire accueille avec empressement et plaisir votre utile et complète adhésion... *La République est dans la Maçonnerie*, et c'est pour cela que, dans tous les temps heureux ou malheureux, la Maçonnerie a trouvé des adhérents sur toute la surface du globe... Oui, sur toute la surface qu'éclaire le soleil, le franc-maçon tend une main fraternelle aux francs-maçons ; c'est un signe connu de tous les peuples... Eh bien ! la République fera ce que fait la Maçonnerie, elle deviendra le gage éclatant de l'unité des peuples, sur tous les points du globe, sur tous les côtés de notre triangle, et le Grand-Architecte de l'Univers, du haut du ciel, sourira à cette noble pensée de la République, qui se répandant de toutes parts, réunira dans un même sentiment tous les citoyens de la terre... Citoyens et Frères de la franc-maçonnerie, vive la République ! »

On remarquera, dans ce discours à la fois boursouflé et menteur, d'une part l'invocation du Grand-Architecte, qui était courante alors en franc-maçonnerie et dont nous raconterons bientôt la disparition dans la maçonnerie française, — d'autre part l'appel à un grand idéal évangélique : la fraternité de tous les hommes, ce qui nous fait saisir sur le vif le travail de laïcisation des grandes pensées chrétiennes, que l'on retrouve sous les oripeaux d'une philosophie de néant, mais coupées de l'esprit de charité qui pouvait seul en faire, peu à peu, des réalités terrestres.

Ce qu'est devenue la fraternité maçonnique, il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur la civilisation européenne. — Au sein de chaque peuple, la dureté maçonnique, dans le domaine social, va soulever, par les journées de juin d'abord, puis par toutes les démonstrations de son égoïsme de classe, la colère populaire et créer cette division intime que nous avons soulignée tout à l'heure. — Et de peuple à peuple, la maçonnerie aura beau faire, elle n'arrivera pas à organiser cette République universelle qu'elle voulait édifier sur les ruines de la chrétienté du Moyen Age. Au contraire, en prêchant un idéal purement utilitaire et matérialiste, elle conduira les nations à des conflits économiques qui auront d'autant plus d'acuité qu'on aura, au préalable, mieux enfermé tous les intérêts de l'être humain dans l'économie politique seule, c'est-à-dire dans la science des profits terrestres, dans la science de la production matérielle, de la répartition et de la consommation.

Avant de passer à l'histoire de la maçonnerie sous la Troisième République, bornons-nous, pour terminer ce premier article, à rappeler la situation de la maçonnerie sous Napoléon III.

On sait qu'il avait été carbonaro. On sait aussi que ses engagements de jeunesse pesèrent lourdement sur toute sa vie de chef d'Etat et que la bombe d'Orsini n'avait pas d'autre but que de les lui remettre en mémoire.

Il fut du nombre de ces francs-maçons que l'on pourrait signaler à toutes les époques de la section d'histoire où la maçonnerie joue un rôle, qui sont obligés de renier au pouvoir une partie des principes qu'ils ont formulés dans les Loges, et que les Loges stimulent, excitent, vitupèrent et finalement trahissent, quand elles voient que l'on ne peut plus rien attendre d'eux.

C'est en effet un trait de l'histoire maçonnique, que, pour un très grand nombre d'affiliés, la maçonnerie est un moyen d'arriver aux honneurs ou à

l'influence, mais qu'on la laisse tranquillement à l'écart dès que le but convoité est atteint, sans toutefois, en général, se brouiller avec elle. Tout cela est strictement conforme à la doctrine du succès selon Machiavel : la fin justifie les moyens. Tout cela est de la tartufferie à la 36e puissance, et c'est pour une grande part l'explication du développement de la maçonnerie, et aussi de l'histoire moderne en général.

En 1852, la maçonnerie, inquiète de l'alliance qui se dessinait entre Napoléon III et l'Eglise, avait nommé Grand-Maître le porteur d'un très grand nom de l'épopée napoléonienne : le prince Lucien Murat. A partir de 1854, il fut entendu que les hauts grades ne seraient plus conférés par faveur, mais ne pourraient être obtenus que par des services rendus à la maçonnerie elle-même, c'est-à-dire par l'assiduité aux séances, la dévotion aux principes, la ferveur dans le zèle pour la cause[2]. Cependant, les délégués des Loges françaises choisirent, en 1861 (22 mai), le prince Napoléon, fils de Jérôme et cousin-germain de l'empereur, comme Grand-Maître de la maçonnerie française, à la place du prince Murat, jugé sans doute un peu tiède ou sans influence auprès du pouvoir.

La maçonnerie était alors vivement combattue dans les cercles gouvernementaux. L'empereur répliqua au choix que l'on venait de faire de son cousin, en interdisant toutes les réunions de francs-maçons et en renvoyant au mois d'octobre suivant l'élection d'un Grand-Maître. Dans une circulaire du 18 octobre, Persigny, conseiller intime de l'empereur, mettait la maçonnerie sur le même pied que la Société de Saint-Vincent de Paul et les considérait l'une et l'autre comme des sociétés de philanthropie non autorisées. Enfin, le 12 janvier 1862, un décret impérial octroyait à la maçonnerie un Grand-Maître, qui n'était autre que le maréchal Magnan. La grande affaire à cette date était la question romaine et l'unité italienne. On savait que Cavour était maçon et Garibaldi pareillement. Les évêques français dénonçaient sans relâche les méfaits de la secte.

C'est à partir de cette date, ou peu après, que se dessine au sein de la maçonnerie française un mouvement d'idées qui va aboutir à la suppression, dans les Loges de notre pays, de la foi en Dieu, Grand-Architecte de l'Univers. Ainsi se préparait la dernière évolution de la maçonnerie, telle que nous la connaissons en France. Cette histoire nous touche de plus près et nous lui consacrerons notre prochain article.

[2] C'est ce qui explique que les hauts grades soient rarement détenus par de grands personnages de l'Etat. Les ambitieux ne s'en plaignent pas, car ils voient au-delà de ces grades assez vains et ils cherchent à la Loge des avantages plus substantiels.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus Bibliographiques

Jean POMMIER, Maître de Conférences à l'Université de Strasbourg. — **Ernest Renan : Travaux de jeunesse, 1843-1844.** Un vol. in-8 de 268 p., 40 f. — **La jeunesse cléricale d'Ernest Renan, Saint-Sulpice.** Un vol. in-8 de 712 p., 60 f. — Société d'Edition « Les Belles Lettres, » 95, boulevard Raspail, Paris 6e.

I. — Les deux volumes considérables dont on vient de lire les titres font partie des « Publications de la Faculté des Lettres de l'Université de Strasbourg, » dont ils forment les fascicules 54 et 55. Le premier est un recueil de documents appartenant à la jeunesse cléricale de Renan. On y trouvera des essais oratoires, trois ou quatre sermons du séminariste pour l'Œuvre des catéchismes, — des fragments philosophiques et théologiques, notes de lectures ou commentaires personnels et réflexions intimes, — enfin un essai d'exégèse biblique sur les psaumes du Petit Office de la Sainte Vierge et sur quelques psaumes choisis.

Si Renan n'était pas devenu dans la suite un homme illustre, l'un des maîtres de la pensée occidentale au cours de l'ère du machinisme, il est probable que tous ces fragments dormiraient d'un sommeil éternel dans la poussière d'où on les a retirés. Mais notre âge est insatiable d'analyses et de gloses sur ses grands hommes. Ceux que le « cas Renan » intéresse, et ils sont légion sans doute, seront heureux de posséder ces textes inédits.

Mais ils s'attacheront surtout au second ouvrage.

II. — Cet ouvrage n'est pourtant que le fragment d'un tout. M. Pommier s'est tracé une tâche, qui est de faire connaître *La Jeunesse cléricale de Renan*, et il n'entend pas consacrer moins de trois volumes in-8 à cette besogne. Ce n'est ni le tome I, ni le tome III qu'il nous donne pour commencer, mais le tome II. Les 712 pages qui le composent ne couvrent qu'une année de la vie de Renan au Séminaire. Les trois volumes iront de 1838 à 1845, et nous n'avons ici que l'année 1844. Renan est alors âgé de 21 ans. M. Pommier a bien conscience de dépasser les proportions ordinaires par un récit aussi minutieux de la vie d'un séminariste qui n'avait sans doute pas la vocation ou qui ne sut pas suivre sa voie. Il s'objecte lui-même la parole si juste de Voltaire : « Tout ce qui s'est fait ne mérite pas d'être écrit. » Et il ajoute : « Quoi ! un tel volume pour une seule année, et une année de formation, presque de collège ! Quelle disproportion ! »

Et il répond à peu près ceci : D'une part, j'ai la bonne fortune de posséder sur le sujet des documents inédits. Beaucoup de ces documents ne seraient pas publiés pour eux-mêmes. Le livre qui les met en œuvre devient du coup une sorte de document lui-même. D'autre part *et surtout*, « que l'on veuille bien... songer à la nature du sujet. Ce que Lasserre a vu, ce qu'il eût désiré montrer, c'est à quel point, en dépit ou à cause d'une si forte individualité, *le cas de Renan est typique*[1]. Non pas parce qu'il est sorti de l'Eglise, mais *par les raisons de son départ*. Il s'est dépeint quittant ses maîtres, du jour où il crut s'apercevoir que tout ce qu'ils enseignaient n'était pas vrai. Qu'enseignaient-ils donc ? Il faut enfin le dire. »

On comprend dès lors l'ampleur de cette étude. M. Pommier, en possession des cahiers du séminariste Renan, entreprend de le suivre dans toutes les démarches intellectuelles qu'on lui fait accomplir au Séminaire. C'est bien le cas de dire que tout est dans tout. Une année de Séminaire suffit en effet à faire défiler devant nos yeux d'importants traités de Théologie, de Philosophie, d'Exégèse, d'Ecriture sainte. Ce n'est donc pas seulement Renan qui sera en cause dans l'ouvrage de M. Pommier, ce sont les études des Séminaires en général ; ou mieux encore, ce sont les

[1] C'est nous qui soulignons. Il y a là en effet une indication très grave sur le but de l'ouvrage. Il tend à montrer que les raisons de Renan étaient valables pour quiconque avait assez d'intelligence pour les comprendre, que c'étaient des raisons *objectivement décisives*. Nous sommes convaincus au contraire 1° qu'il n'y a pas de raisons objectivement valables de sortir de l'Eglise quand on en fait partie, — 2° qu'il y a des raisons objectivement valables d'y entrer quand on se trouve au dehors, — 3° que les raisons de Renan étaient d'une faiblesse extrême.

études telles qu'on les faisait « dans le premier séminaire de France, il y aura bientôt 90 ans, » qui sont, pour ainsi dire, examinées à la loupe, pesées dans les balances de la science contemporaine, et auxquelles on se réserve de dire, à la suite de Renan : « *Inventæ estis minus habentes* » !

Il ne s'agit donc pas seulement de justifier Renan. en analysant, pièces en main, la naissance et les progrès du doute dans son esprit, mais de faire voir la faiblesse fondamentale de l'enseignement religieux en face de l'intelligence contemporaine.

D'un mot, l'ouvrage montrera comment la foi a succombé sous les coups de la philologie, ce qui revient à dire que la foi ne peut se maintenir que par l'ignorance, et que la science contemporaine la chasse devant elle d'un mouvement irrésistible. C'est du reste pour nous diriger plus directement vers cette conclusion que l'auteur a publié en premier lieu ce tome II. « On y voit, dit-il, Renan compléter tout d'abord l'éducation philosophique qu'il a reçue, ou qu'il s'est donnée à Issy Puis l'étude du passé, qui l'a toujours attiré, l'absorbe à nouveau. Mais cette fois il n'est plus question ni des Grecs ni des Romains ni des Barbares. Sous le regard d'un professeur qu'il croit éminent, il s'adonne à l'hébreu, il s'y passionne, « comme le ouistiti sur sa noix ». Il en est récompensé : le moment approche où ses supérieurs l'appelleront à enseigner ce qu'il apprend si bien. Cette attente trompe les inquiétudes dont sa foi toujours faible recommence à souffrir, précisément, et c'est plus grave, à cause de la philologie. »

Ayant ainsi précisé le sens général du travail monumental de M. Pommier, que dirons-nous de la façon dont il a réalisé son œuvre ? Assurément, il était difficile de faire un livre plus minutieux, mieux documenté, plus compact et plus complet. M. Pommier ne nous fait grâce de rien ; il accompagne son héros, pour ainsi dire, jour par jour et heure par heure. Si l'énormité de l'ouvrage effraie et à la longue décourage, il faut reconnaître que l'auteur a de rares qualités d'ordre, de précision, et même de vie. Il sait agrémenter son récit par des réflexions amusantes et parfois piquantes, comme celle qu'il fait à propos d'un M. Philpin qui abandonna la Compagnie de Saint-Sulpice[1] : « M. Philpin était compatriote de Diderot, dit-il, et l'on sait que la tête d'un Langrois est rarement fixe sur ses épaules. » Voilà une malice que goûteront particulièrement les lecteurs de l'*Ami !* Tous les professeurs de Renan défilent devant nous ; chacun d'eux est détaillé, décrit, toisé comme un conscrit qui va partir au régiment, jaugé, soupesé, avec conscience et aussi avec un peu de dédain. De temps à autre on tombe sur des réflexions sibyllines, et nous avouons notamment n'avoir pas très bien compris la phrase suivante, ou plutôt l'incise qui s'y trouve : « M. Garnier estime — *et Renan partageait sans doute cette opinion bien cléricale* — que S. Paul eût pu « exiger avec justice la satisfaction de ses nécessités corporelles, de ceux dont il satisfaisait les besoins spirituels ». Nous ne voyons pas que cette opinion soit spécialement « cléricale », ni pourquoi M. le professeur Pommier la souligne comme telle. Ne serait-elle pas au moins autant *professorale* que *cléricale ?* Y aurait-il beaucoup de professeurs, d'avocats, de médecins, d'artistes, qui se contenteraient, comme fait le clergé de France, de traitements de famine tels que ceux que nous avons et que nous acceptons sans nous plaindre ? — Nous croyons aussi que M. Pommier se trompe du tout au tout quand il analyse, en l'abbé Dupanloup, les raisons de son amour des enfants qu'il catéchise et de l'émotion qu'il éprouve en leur enseignant la doctrine chrétienne. « Rien, dira-t-on, de plus noble que cette émotion. Peut-être... Pourtant, elle n'est pas pure. Est-ce l'idée du salut qui domine, ou le désir de la conquête ?... Quelque vocation qu'on ait pour la pédagogie, l'intensité de ces sentiments offre quelque chose d'excessif et d'un peu désobligeant. C'est une passion, dirait-on, qui se trompe d'objet... » (p 126).

Il est un peu surprenant que M. Pommier, qui a sûrement l'intention de rester strictement impartial et de voir les choses et les personnes telles qu'elles furent, ne montre jamais à l'égard de Renan l'étrange sévérité qu'il laisse percer à l'égard de ses maîtres ou de Dupanloup. Sans doute il reconnaît que Renan manque de piété, que la faculté mystique est peu développée chez lui, qu'il fait de vains efforts pour la mettre en exercice. Mais cela même fait partie de sa thèse. Il semble, à le lire, que la faculté mystique soit incompatible avec la passion de la vérité pure. Cela n'est pas dit en propres termes, mais cela ressort de tout l'ensemble. Citant par exemple les mots bien connus de Renan, après la réception de la tonsure : « Vérité, vérité, n'es-tu pas le Dieu que je cherche ?... Je me suis attaché à toi dès mon enfance, » M. Pommier remarque aussitôt, non sans une pointe d'émotion personnelle, où perce son sentiment : « Eh quoi ! personne n'entendra donc ces accents inspirés ? Ne demandez pas à Renan cette sorte de renoncement. Non seulement il écrit les *Travaux de jeunesse*, mais il en projette d'autres, en particulier un ouvrage sur la controverse de Michelet et des Jésuites ; il prévoit même quel accueil le public y ferait. Ne disons pas que l'homme de lettres est né ; Renan le porte en lui dès longtemps. Mais il a singulièrement grandi. On a maintenant devant soi le principe organisateur de cette individualité puissante, qu'on a vainement cherché dans la piété. *L'acharnement au travail, pour la recherche de la vérité ;* ce motif soutenu, comme par ses harmoniques, de mobiles divers, depuis le « plaisir de vie systématique », jusqu'à la satisfaction d'un besoin incoërcible ; quelles tendances, chez Renan, pouvaient prévaloir contre celles-là ? *La vigueur cérébrale est une fatalité :* d'autant plus impérieuse que le caractère se fait complice de ses exigences. »

Voilà donc l'explication finale de l'apostasie de Renan : *la vigueur cérébrale*. C'est nous qui soulignons cette expression. Et nous trouvons que la formule de M. Pommier est bien tranchante. N'y aurait-il donc aucune *vigueur cérébrale* chez les croyants ? Ni Augustin, ni Pascal, ni Bossuet, ni Thomas d'Aquin et tant d'autres hommes illustres que l'Eglise honore comme ses docteurs, n'auraient eu « la vigueur cérébrale » d'un Renan ? — Non, certes, ce n'est pas cela que M. Pommier a voulu dire. Il pense peut-être que ces grands hommes sont d'un temps où la « vigueur cérébrale » n'avait pas encore trouvé la route où elle devait s'exercer loin de la foi, et que de si hautes intelligences, si elles revenaient maintenant sur la terre, ne pourraient plus croire ! Il faut donc déclarer que si l'Eglise a compté des génies dans le passé, elle ne peut plus en avoir à présent, depuis les découvertes de Renan ! Or, la philologie de Renan est dépassée sur bien des points, sa philosophie est d'une faiblesse déplorable Cette passion de vérité qu'il affichait, M Pommier croit-il que nous ne l'ayons pas autant que lui ?

Comment expliquerons-nous alors le cas de Renan ?

Nous avons deux choses à dire sur son compte. Premièrement, qu'il nous apparaît, dans l'exposé sincère que nous fait M. Pommier, comme une intelligence « sèche », si l'on peut ainsi dire, en d'autres termes, une intelligence qui n'est point alimentée, au dedans, par le grand souffle de l'amour, qui demeure ainsi à la surface des choses, qui ne va point au vrai, comme le voulait Platon, « de toute son âme », et qui, à son insu, se ferme, par sa sécheresse même, par ce qu'il y a en elle qui vient de l'époque « bourgeoise » du machinisme où elle se trouve plongée, la possibilité de comprendre « l'esprit », de brûler de la cha-

[1] **Il devint le P. Philpin de Rivière, prêtre de l'Oratoire de Londres.**